

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020 2021





MESSAGE DES DIRIGEANTS

Un hiver au goût amer

Pour la deuxième saison d'affilée, la crise sanitaire a eu un impact considérable sur notre activité, et ce, malgré une fréquentation estivale record. Grâce à sa situation financière solide, notre groupe a toutefois pu confirmer sa stratégie d'investissements et poursuivre la modernisation de son domaine skiable.

Sans surprise, l'exercice 2020-2021 de notre groupe a été profondément marqué par la pandémie mondiale et ses conséquences. Alors que nous nous préparions à ouvrir nos installations pour la saison d'hiver en reprenant le concept d'exploitation qui avait été couronné de succès durant l'été 2020, les mauvaises nouvelles tombent de partout : l'Allemagne, l'Italie et la France ferment leurs domaines skiables et interdisent à leurs citoyens de traverser les frontières pour pratiquer leur sport favori. L'Autriche fonctionne d'abord repliée sur elle-même, avant de fermer à son tour. Il faudra donc à nouveau compter presque exclusivement sur la clientèle locale et nationale.

Le ski et la montagne comme bouffée d'oxygène

Viennent ensuite des contraintes arbitraires sur le mode d'exploitation : réduction de capacité des cabines, organisation des files d'attente, port du masque même en extérieur. Sans surprise, ces mesures décrétées avec peu de considération pour la réalité du terrain ont eu plus d'impact médiatique que sanitaire. Le site du Châble, en particulier, aura représenté un vrai défi avec la limite à deux personnes par cabine en direction de Verbier, combinée à une gare étriquée. Comme la clientèle était malgré tout au rendez-vous, il n'a pas été possible d'éviter des files d'attente qui ont fait le bonheur des paparazzi improvisés. Mais la forte mobilisation de notre personnel, des COVID-Angels, de la police municipale, des TMR qui ont organisé des bus navettes entre le Châble et Verbier, a payé : durant les fêtes de fin d'année comme durant toute la saison, nous avons pu offrir à notre clientèle la bouffée d'oxygène dont elle avait tant besoin, sans que cela ne génère de hausse perceptible des

SOMMAIRE

- 1 MESSAGE DES DIRIGEANTS
- 2 FOCUS
- 5 PORTRAIT
- 10 RÉTROSPECTIVE 2020-2021
- 14 DÉMARCHE RSE
- 17 RAPPORT FINANCIER



De gauche à droite :
Christian Burrus, vice-président – Jean-Albert Ferrez, président
Laurent Vaucher, CEO

contaminations. L'industrie du ski en général – et Téléverbier en particulier – a prouvé une fois de plus qu'elle est au cœur de l'activité touristique hivernale et qu'elle sait se montrer à la hauteur de ses défis. La fermeture des restaurants dès le 26 décembre et la rigidité des autorités fédérales face à des modes pertinents d'exploitation des terrasses auront néanmoins fortement dégradé l'intérêt pour la journée de ski, et cela se retrouve dans le résultat financier en fin de saison. Reste que, avec un peu de recul, on peut s'estimer satisfait de cet hiver tant particulier lorsque l'on constate le désastre économique et social provoqué dans les stations de ski des pays limitrophes. L'été 2021 a confirmé l'envie de montagne, le retour à la nature et la quête de bon air, qui ont à nouveau attiré notre clientèle et permis au groupe de signer un record pour la saison estivale, sans toutefois compenser la perte hivernale.

Notre groupe boucle donc son plus mauvais exercice, avec une baisse globale d'activité de 21% (mesurée en journée skieurs sur l'année) et une baisse de chiffre d'affaires de 17% par rapport à la dernière année complète 2018-19. Si le secteur restauration a bénéficié d'aides à fond perdus à hauteur de 786 kCHF et que nous avons pu compter sur 179 kCHF d'indemnités pour réduction de l'horaire de travail (chômage partiel), l'EBITDA de 11 980 kCHF représentant 25% du CA demeure nettement insuffisant. Le groupe reste solide et le Conseil d'administration n'a pas remis en cause la stratégie d'investissements pour les années à venir.

Deux gros chantiers achevés

Cet exercice aura également été marqué par des événements importants non liés à la pandémie. Des travaux d'une rare complexité et menés au pas de charge dans un délai très court ont permis de remplacer l'ancienne télécabine 6 places de Médran 1, qui datait de 1984, par la Barnes Line, une installation flambant neuve avec des cabines 10 places et une conception intégralement orientée vers le confort de l'utilisateur, qu'il soit piéton, skieur ou biker. En parallèle, l'installation d'enneigement du secteur

Attelas-Ruinettes a été rénovée après 27 ans de service. Ces travaux seront achevés durant l'été 2022 et permettront dès l'hiver prochain d'ouvrir tout le secteur en un temps record.

Arrivées et départs au sein du CA

2021 ouvrait une nouvelle législature sur le plan communal avec des autorités largement renouvelées. Dans la foulée, le Conseil d'administration a été fortement remanié avec les arrivées de Mme Christel Duc, nouvelle présidente de Riddes, de MM. Paul Choffat et Bruno Moulin, désignés par le conseil municipal de la nouvelle commune de Val de Bagnes, et de M. Charles Relecom, représentant du groupe d'actionnaires du Val de Bagnes et d'Entremont. Le Conseil a pris congé de Mme Mélanie Mento et de MM. Jean-Baptiste Vaudan, François Corthay, Jean-Michel Gaillard, Alexandre Perraudin, Marcus Bratter, Frédéric Veron et Eric Balet, auxquels nous réitérons nos remerciements pour leur engagement et leur disponibilité.

Enfin, nos remerciements vont une nouvelle fois à l'ensemble du personnel du groupe, qui a fait preuve d'une remarquable abnégation face à la difficulté et à l'incertitude. La réactivité à tous les échelons a permis de faire face à toutes les situations sans préteriter la qualité de la prestation fournie à notre clientèle. Il a fallu parfois bouleverser les habitudes et remettre en question certains automatismes, mais tous ensemble nous entrevoyons la sortie de crise avec confiance dans l'avenir.

Au nom du Conseil d'administration, de la direction et de l'ensemble du personnel, nous vous remercions pour votre confiance.

« Notre assise financière nous permet de continuer à investir »

Nuno Dias est depuis 2018 le directeur financier du groupe Téléverbier, qu'il a intégré en 2015. A la tête d'un département d'une vingtaine de personnes, qui comprend également le secteur des Ressources humaines, cet expert-comptable, formé par ailleurs en management, a la mission d'assurer l'équilibre d'une société résolument tournée vers l'avenir et déterminée à poursuivre son plan d'investissement.

Comment s'organise le département que vous dirigez ?

Depuis 2019, je chapeaute le département RH conjointement au département financier. A eux deux, ils comptent 19 personnes : treize pour le secteur financier et six pour les RH. En hiver, le groupe emploie plus de 500 collaborateurs, contre 200 en été, sans compter la gestion administrative, comptable et/ou RH d'autres sociétés externes au groupe. Chaque année, plus de 18 000 factures passent par notre service pour y être traitées – c'est dire qu'il y a du flux !

Quelles sont les principales missions de votre département ?

Comme le dit notre directeur général Laurent Vaucher : « Carole (Lambiel-Moos, directrice commerciale) amène l'argent, Lionel (May, directeur opérationnel) dépense, et Nuno doit trouver l'équilibre entre les deux ! » Au-delà de la boutade, cette formule résume assez bien la mission première du directeur financier, car il s'agit effectivement d'un équilibre à trouver. Parmi les outils à disposition pour y parvenir figurent différents KPI (indicateurs clés de performance) hebdomadaires,

des reportings mensuels et des comptes financiers semestriels. De plus, l'ensemble de la direction est focalisée sur une célèbre citation de Michael Bloomberg, ancien maire de New York : « If you can't measure it, you can't manage it », autrement dit « Vous ne pouvez pas gérer ce que vous ne pouvez pas mesurer ». C'est pourquoi nous sommes attentifs à récolter un maximum de données.

Précisément, quels indicateurs mesurez-vous ?

Nous suivons de très près et très régulièrement les chiffres d'affaires, le nombre de skieurs, le nombre de passages, ainsi que les frais de personnel et les frais généraux d'exploitation. Pour le reste, notre département établit les comptes, les budgets et les plans financiers, assure le suivi budgétaire, garantit le respect des normes internationales IFRS liées à notre cotation boursière, les relations avec les organismes bancaires, les assurances, les services publics, etc.

Vous avez une expérience dans le domaine financier, avec plusieurs années passées chez Pricewater-

houseCoopers (PwC). Quelles sont les particularités de Téléverbier par rapport à des entreprises d'autres secteurs ?

Il en existe plusieurs. La principale réside dans le fait qu'environ 90% de notre chiffre d'affaires est réalisé durant le premier semestre, et qu'environ 70% de nos revenus concernent les remontées mécaniques. Ceci dit, notre chiffre d'affaires progresse chaque été et nous avons l'ambition de développer toujours davantage l'offre estivale, notamment en améliorant nos infrastructures. Nous touchons à différents business, parce que nous tenons à offrir à nos clients un service complet : transport, restauration, hébergement, magasin de sport, école de ski, etc.

Les investissements de la société sont importants. Comment les planifiez-vous ?

Nous investissons généralement entre 10 et 20 millions de francs par année, selon les besoins. En 2021, nous avons consacré exceptionnellement plus de 30 millions à la réfection de l'enneigement mécanique Attelas-Médran et à la nouvelle téléca-

bine 10 places de Médran IV. Le groupe a une vision stratégique à long terme et établit ses budgets d'investissements sur une période de 15 ans. Les durées de concession de nos installations attribuées par l'Office fédéral des transports étant connues, nous pouvons planifier en conséquence leur maintenance et leur remplacement, sonder le marché et entreprendre des démarches auprès des constructeurs. C'est cela qui me permet de guider l'investissement et l'amortissement des installations.

Il faut une sacrée assise financière pour piloter de tels investissements.

C'est vrai, et notre groupe est suffisamment solide de ce côté-là. Nous pouvons nous appuyer sur d'importantes réserves. Par ailleurs, notre taux d'endettement est très faible en comparaison de celui d'autres sociétés de remontées mécaniques.

La crise sanitaire a touché le secteur touristique de plein fouet. Comment votre groupe a-t-il traversé cette période ?

La crise du Covid a généré un important recul du chiffre d'affaires durant la saison 2020/2021. Je rappelle que pour la saison 2019/2020, il restait encore sept semaines d'exploitation lorsqu'il a fallu fermer en cette fameuse date du 13 mars 2020, alors que l'on se dirigeait certainement vers une année record. Les conditions d'enneigement

et la météo étaient excellentes pendant toute la durée du « Grand confinement ». En 2021, la situation était différente. L'activité a été réduite tout au long de la saison avec une plus faible fréquentation, notamment celle de la clientèle internationale. L'incertitude planait sur le chiffre d'affaires, alors que nos charges sont majoritairement fixes. Pour être parés à toutes les éventualités, nous avons imaginé des plans d'action pour limiter les dégâts si la situation sanitaire – qui restait floue – devait se péjorer significativement. Par ailleurs, nos établissements de restauration ont bénéficié d'un soutien financier du Canton et des Communes, suite à l'obligation de fermeture du 27 décembre 2020. Cependant, cette situation ne nous a pas contraints à revoir nos plans. Nous misons sur le futur ! Nous avons fait le choix de poursuivre le plan d'investissement. Plusieurs travaux d'envergure sont d'ores et déjà planifiés, tels que le nouveau télésiège et le restaurant de La Pasay.

La période particulière que nous avons vécue a-t-elle eu d'autres répercussions sur votre activité ?

Elle a en quelque sorte accéléré la digitalisation des départements financier et RH, qui figurait parmi mes objectifs en arrivant à la direction. Désormais, les factures et les contrats avec les tiers sont intégralement digitalisés, de même que les fiches de salaires distribuées à nos collaborateurs – pas moins de 1000 salaires mensuels de collaborateurs internes et externes au groupe sont traités en saison d'hiver ! Indirectement, cette vision « zéro papier » génère des économies. Elle supprime certaines étapes telles que la mise sous pli, et elle nous permet de nous concentrer sur des tâches à plus grande valeur ajoutée. La digitalisation est un objectif commun à tous les départements. J'en veux pour preuve le nouveau site internet, pensé pour acheter en ligne son forfait, son abonnement et diverses activités de manière simple et rapide.



« Malgré les incertitudes liées au Covid, nous avons fait le choix de ne pas restreindre nos investissements. »
Nuno Dias, CFO



PORTRAIT



ORGANISATION

Direction



De gauche à droite :

- Valérie Maret**
Executive & Board Assistant
- Nuno Dias**
Directeur financier (CFO)
- Laurent Vaucher**
Directeur général (CEO)
- Carole Lambiel-Moos**
Directrice commerciale (CCO)
- Lionel May**
Directeur opérationnel (COO)

Conseil d'administration



Jean-Albert Ferrez
Président *



Christian Burrus
Vice-président et
administrateur délégué *



Jean-Paul Burrus
Administrateur



Paul Choffat
Administrateur *



Christel Duc
Administratrice



Klaus Jenny
Administrateur *



Bruno Moulin
Administrateur



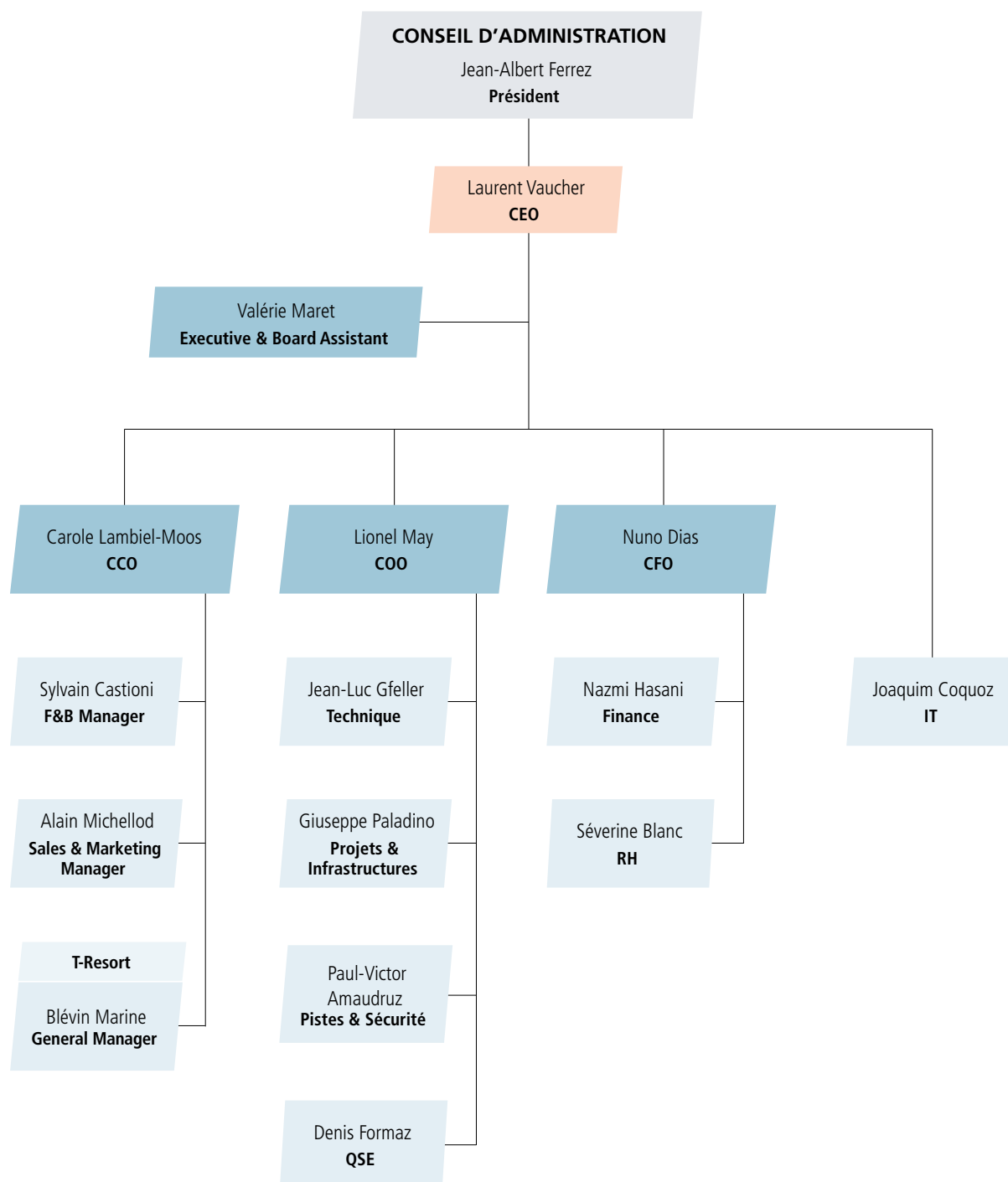
Charles Relecom
Administrateur



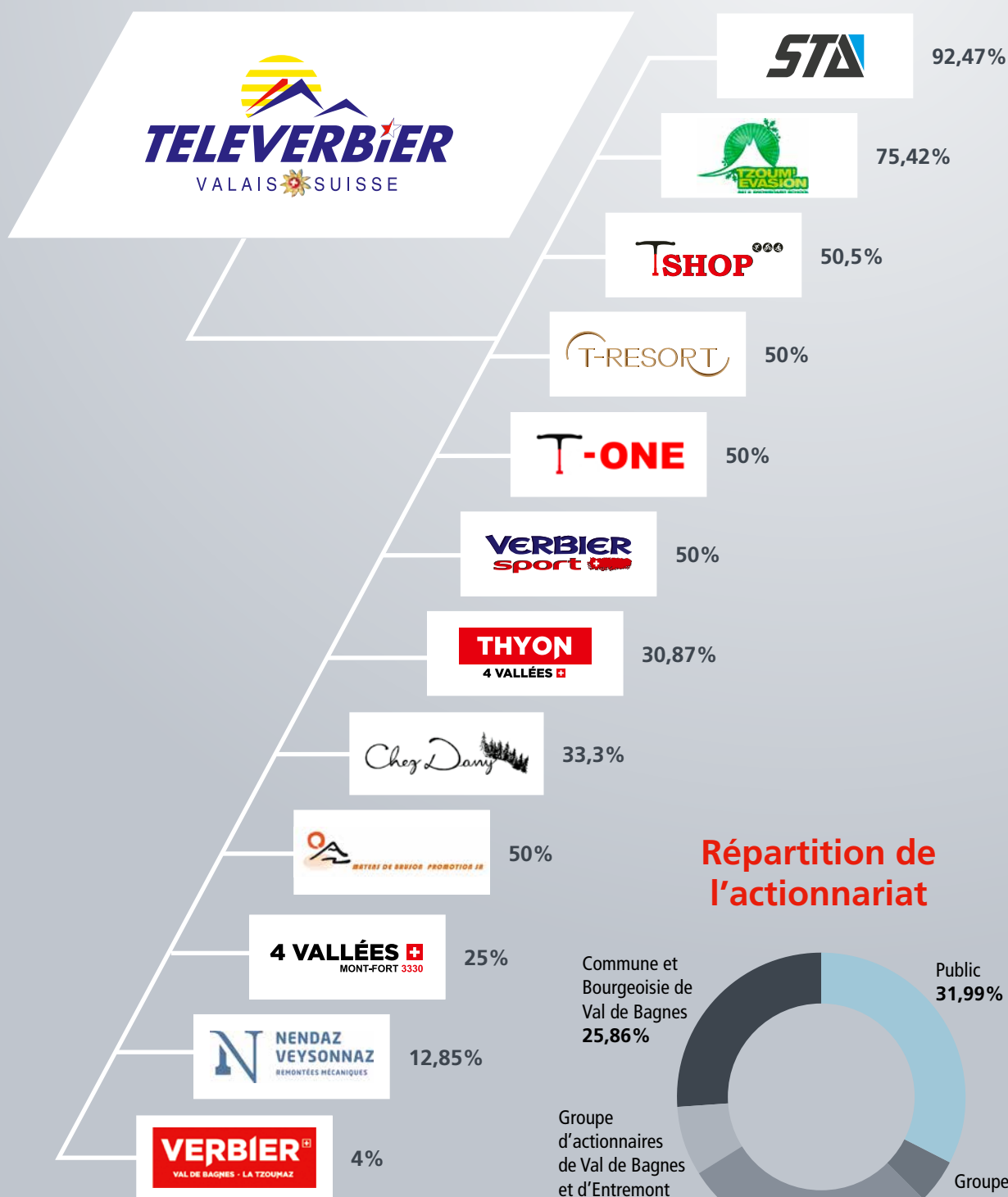
Philippe Roux
Administrateur

* Membre du Bureau du Conseil d'administration

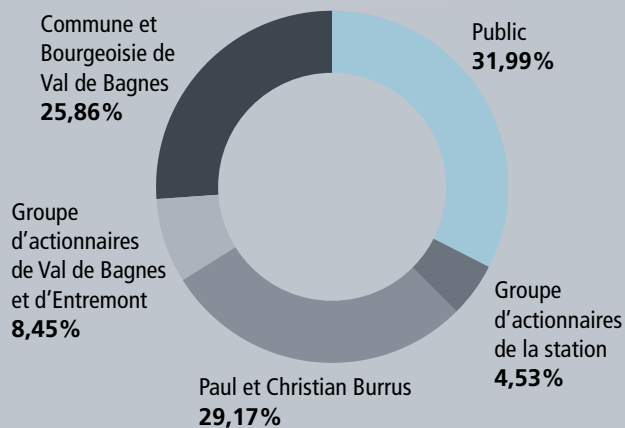
Organigramme d'entreprise



Organigramme juridique



Répartition de l'actionariat



Chiffres clés de l'exercice 2020-2021

Chiffre d'affaires (en MCHF)	47,5
Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) (en MCHF)	12,0
Cash-flow (en MCHF)	10,0
Total des investissements (en MCHF)	33,9
Résultat net (en MCHF)	-0,4
<hr/>	
Journées skieurs Téléverbier	912 772
Journées skieurs y compris celles provenant des 4 Vallées	1 052 410
<hr/>	
Nombre de remontées mécaniques	37
Débit horaire	47 804 pers./h
Surface de pistes balisées	1 160 ha (domaine skiable) 217 ha (surface damée)
Dénivelé à disposition	Entre 1500 et 3300 m
Nombre d'enneigeurs	387
<hr/>	
Nombre d'employés annuels	182
Nombre d'employés, y compris saisonniers	424

912 772
journées skieurs
Téléverbier

Soit une baisse de 21,4% par rapport à la saison 2018/2019, en raison des restrictions liées à la situation sanitaire.

63%

La part de notre domaine skiable profitant d'un enneigement mécanique. Cette large couverture nous permet de garantir un enneigement de qualité durant tout l'hiver.

2020

31 OCTOBRE 2020

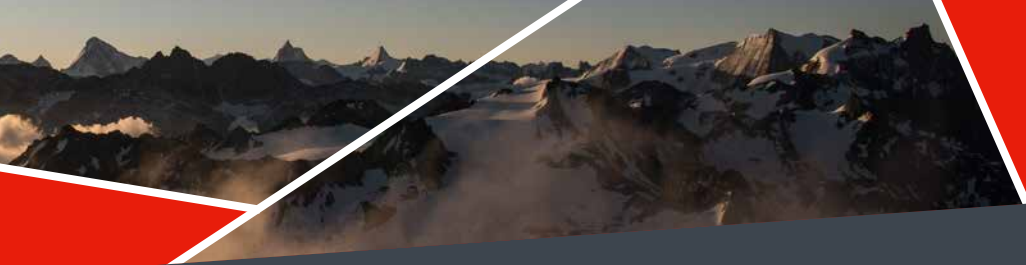
Ouverture partielle
du domaine skiable.

NOVEMBRE 2020

La France, l'Italie et l'Allemagne
décident de ne pas ouvrir
leurs domaines skiabiles.
La pression sur la Suisse
est très forte pour
en faire de même.

4 DÉCEMBRE 2020

La Confédération autorise
l'ouverture des domaines skiabiles
avec des conditions drastiques,
notamment la limitation
de la capacité dans
les véhicules fermés.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La fréquentation du domaine skiable est en net recul, en raison des conditions de voyages qui retiennent la venue de la clientèle étrangère.

JANVIER 2021

Le danger d'avalanche est très élevé et plusieurs incidents tragiques se produisent, malgré toutes les campagnes de prévention.

18 AVRIL 2021

En raison de la faible affluence, les 4 Vallées ferment le domaine skiable le 18 avril au lieu du 25 sur un résultat très mitigé. Malgré tout, nous avons pu exploiter et faire vivre l'économie locale.



NOUVELLE TÉLÉCABINE MÉDRAN IV

La liaison Verbier – Les Ruinettes gagne en confort et en rapidité grâce à la nouvelle télécabine 10 places Médran IV construite durant l'été 2021. Le trajet s'effectue désormais en à peine 6 minutes, à la vitesse de 6 mètres par seconde. Les gares de départ et d'arrivée ont subi un important lifting afin d'améliorer sensiblement les flux de circulation et l'expérience client, grâce à l'ajout d'escalators notamment.



2021

MAI 2021

Le remplacement de Médran 2 par la Barnes Line et la réfection du système d'enneigement de notre axe principal sont fortement impactés par une météo exécrable – plus de 2 m de neige à 2500 m !

6 JUIN 2021

Après de longs mois de travail, notre nouveau site internet www.verbier4vallees.ch est mis en ligne.

SAISON ESTIVALE

Saison record en termes d'affluence pour notre société. Les efforts pour développer l'activité estivale dans la région portent leurs fruits.



RENOUVELLEMENT DE L'ENNEIGEMENT MÉCANIQUE

Les travaux de renouvellement de la station de pompage du lac des Vaux et du réseau de conduites ont été réalisés durant l'été 2021. Nous pouvons ainsi compter sur une bien meilleure garantie d'enneigement de nos pistes en début de saison.

2021

LES MEILLEURS BURGERS À 3000 MÈTRES !

Après la plus haute fondue d'Europe, l'Igloo des Gentianes accueille, dès la saison d'hiver 2021-2022, le restaurant américain à la renommée mondiale Black Tap. De quoi faire saliver tous les gourmands, dans une ambiance new-yorkaise typique.

AUTOMNE 2021

Le remplacement de Médran 2 est compliqué et le planning très délicat. Les entreprises impliquées travaillent d'arrache-pied.

OCTOBRE 2021

Les réservations et les préventes d'abonnements sont très satisfaisantes. Cependant, la situation sanitaire se détériore avec l'arrivée de la 5^e vague.

Contribuer au mieux-vivre global

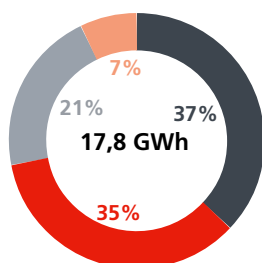
Le groupe Téléverbier s'inscrit dans une démarche de développement durable en déployant les bonnes pratiques RSE dans ses activités et ses processus décisionnels. Les engagements du groupe s'articulent autour de trois axes : la réduction de l'impact environnemental, l'amélioration des conditions de travail et des possibilités de développement des employés, et la responsabilité citoyenne de l'entreprise.

Réduction de l'impact environnemental

En collaboration avec le CREM (Centre de recherches énergétiques et municipales) basé à Martigny, Téléverbier a déterminé son empreinte carbone. En résumé, la consommation se monte à 17,8 GWh par année, dont la moitié à base d'énergie fossile. La production de CO₂ par la société est de 2500 tonnes par année, ce qui correspond à quatre allers-retours Genève-New York pour un avion de 330 passagers.

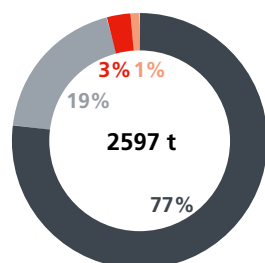
Un des principaux axes de développement est donc celui de travailler sans relâche à la réduction des émissions de CO₂ et de notre consommation d'énergie, ainsi qu'au développement de l'utilisation d'énergies renouvelables.

Répartition des consommations d'énergie finale 2018-2019



Enneigement
Bâtiment

Répartition des émissions de GES 2018-2019



Remontées mécaniques
Damage

Le groupe Téléverbier a entrepris les actions suivantes :

Outil Smart Altitude

En tant que station d'importance internationale, Verbier a eu l'opportunité de participer au développement du projet Interreg Alpine Space Smart Altitude avec le rôle de living lab au niveau suisse. Cet outil permet de faciliter l'implémentation de politiques et de mesures visant à réduire à la fois la consommation d'énergie et les gaz à effet de serre.

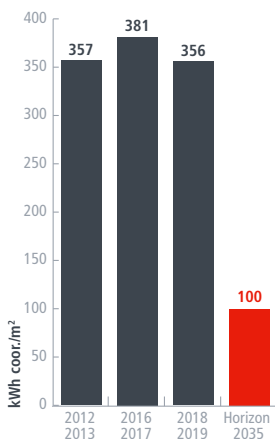
Performance énergétique

Afin d'atteindre les différents objectifs fixés, Téléverbier a développé des indices de performance énergétique (IPE), qui permettent de comparer les performances aux objectifs fixés, de gommer les effets des variables externes telles que les variations météorologiques, d'être alerté si la consommation d'énergie dérive et ainsi de réagir rapidement. Toujours dans cet esprit, il est également possible de comparer les performances aux années précédentes et aux moyennes du secteur d'activité.

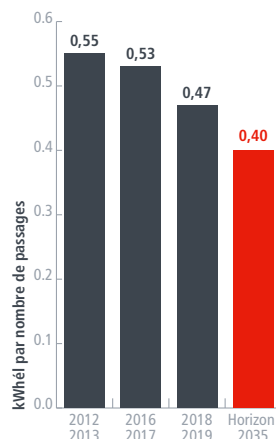
Pour les remontées mécaniques, ces indicateurs mettent en relation la consommation annuelle des installations avec le nombre de passagers aux bornes d'accès. Grâce aux remplacements des anciens moteurs par de plus performants, ainsi qu'à la régulation de la vitesse en fonction de la fréquentation, la consommation a ainsi pu être réduite.

Au niveau des bâtiments, il s'agit de mesurer le nombre de kWh consommés par m². Ce point fait l'objet d'une attention particulière de la part de Téléverbier. L'objectif est d'arriver à une part d'énergies renouvelables dans le secteur « Bâtiments » de 100% d'ici à 2035 grâce au remplacement de chaudières à mazout par des chaudières à pellets et à des travaux d'isolation et d'assainissement.

IPE efficacité des bâtiments
(poste chaleur + service électrique)



IPE efficacité des remontées mécaniques



Autres mesures

Des mesures relatives à d'autres domaines sont également mises en œuvre afin d'éviter ou d'atténuer les effets négatifs des activités de la société. Quelques exemples :

- Damage : optimisation des moteurs diesel, logiciel de suivi du damage
- Enneigement mécanique : enneigeurs de dernière génération, optimisation de la production de neige, production d'une neige de grande qualité
- Transports publics : Verbier Express et Vos Alpes Express, passage de la liaison Le Châble-Verbier en TRV (transport régional de voyageurs), navettes gratuites en station, offre Snow'n'rail
- Restauration : emballages recyclables et compostables, verres réutilisables.

En conclusion, l'empreinte carbone de la société n'est pas élevée au vu de l'ensemble des activités déployées. Aujourd'hui, nous sommes quelque peu dépendants des avancées technologiques. En effet, il n'existe pas à ce jour d'engins de damage utilisant des énergies renouvelables qui permettent de réduire encore considérablement les émissions. Toutefois, des prototypes à base d'hydrogène sont en phase de test.

Dans le secteur d'activité du tourisme, les émissions de CO₂ proviennent essentiellement des transferts aller-retour des clients de leur lieu de domicile jusque dans notre région. A cet effet, des opportunités d'accès par le rail et le câble sont proposées afin de décarboner le transport.

Amélioration des conditions de travail et des possibilités de développement des employés

En tant qu'employeur de référence dans la région, le groupe Téléverbier veille à respecter l'équité interne et à promouvoir la diversité. La société a pour objectif d'offrir à ses collaborateurs et collaboratrices les meilleures conditions-cadres possibles et de les accompagner dans l'évolution de leurs compétences en les encourageant à la formation continue. La société s'engage également en faveur de la relève au travers de son centre de compétence, sis à Sembrancher (STA), dédié à la formation des apprentis du groupe.

Une analyse des salaires réalisée par un organe indépendant a démontré que Téléverbier respectait les exigences en matière d'égalité salariale entre hommes et femmes.

Responsabilité citoyenne de l'entreprise

Téléverbier est le principal employeur de la région avec plus de 11 millions de francs de charges salariales versées dans la commune de Val de Bagnes pour un total de près de 20 millions au niveau cantonal.

La société a par ailleurs attribué plus de 7 millions de francs de travaux à des entreprises locales dans le cadre du chantier de Médran IV.

En qualité d'entreprise valaisanne soucieuse de son rôle social et environnemental, le groupe Téléverbier fait naturellement partie des sociétés certifiées Valais Excellence. Ce label a notamment pour but de promouvoir le développement durable et la citoyenneté dans les entreprises valaisannes.

Nous sommes convaincus que les organisations les plus performantes de demain sont celles qui auront su dès aujourd'hui prendre en compte le développement durable dans leur management. Créatrice de valeur ajoutée, la démarche RSE se veut avant tout une contribution au mieux-vivre global.



RAPPORT FINANCIER

SOMMAIRE

1. RESPONSABLES DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION	19
2. ORGANE DE RÉVISION DES COMPTES	19
3. CONTROLLING ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	20
3.1 Contrôle interne	20
3.2 Contrôle des comptes	23
3.3 Gouvernement d'entreprise	23
4. RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020-2021	27
4.1 Activité et résultats de la période du 1.11.2020 au 31.10.2021	27
4.2 Les flux financiers	28
4.3 Perspectives d'avenir	29
5. RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS	30
5.1 Informations sur les rémunérations du Conseil d'administration ainsi que de la Direction pour l'exercice 2020-2021	30
5.2 Informations sur les rémunérations du Conseil d'administration ainsi que de la Direction pour l'exercice 2019-2020	31
6. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE TÉLÉVERBIER SA, À VAL DE BAGNES	32

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

7. COMPTES CONSOLIDÉS	34
7.1 Compte de résultat global consolidé	34
7.2 Etat du résultat global	34
7.3 Bilan consolidé	35
7.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés	36
7.5 Tableau des variations des capitaux propres consolidés	37
7.6 Annexes aux comptes consolidés	38
8. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TÉLÉVERBIER SA, À VAL DE BAGNES	67

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

9. COMPTES ANNUELS	71
9.1 Compte de résultat	71
9.2 Bilan	72
9.3 Annexes aux comptes annuels	74
9.4 Répartition du résultat au bilan	78
10. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE TÉLÉVERBIER SA, À VAL DE BAGNES	79

1. RESPONSABLES DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION

M. Jean-Albert Ferrez

Président du Conseil d'administration
Nommé en 2015

c/o Téléverbier SA

Case postale 419
1936 Verbier

M. Nuno Dias

Directeur financier
Nommé en 2018

c/o Téléverbier SA

Case postale 419
1936 Verbier

Attestation

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (figurant en pages 27 et suivantes) présente un tableau fidèle de la gestion des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Verbier, le 25 février 2022

Jean-Albert Ferrez

Président du Conseil d'administration

Nuno Dias

Directeur financier

Contact investisseurs

M. Jean-Albert Ferrez

Président du Conseil d'administration
+41 27 775 25 11
ja.ferrez@televerbier.ch

M. Nuno Dias

Directeur financier
+41 27 775 25 11
n.dias@televerbier.ch

2. ORGANE DE RÉVISION DES COMPTES

BDO SA

Place du Midi 36
1950 Sion

Thomas Bigler, Réviseur responsable et expert-réviseur agréé ; **Bastien Forré**, expert-réviseur agréé.

Le mandat de l'organe de révision est soumis chaque année pour une durée d'une année à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

3. CONTROLLING ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3.1 CONTRÔLE INTERNE

Le Président de votre Conseil d'administration rend compte, dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration (partie I) et des procédures de contrôle interne mises en place par la société (partie II), (article 117 de la loi de Sécurité financière, article 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce).

3.1.1 Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

3.1.1.1 Organisation de la société

Constituée sous forme de société anonyme en 1950, la société a adopté la forme de société anonyme avec Conseil d'administration et Direction générale, qui permet de dissocier les fonctions et les pouvoirs de direction et de contrôle de cette direction.

La gestion et la direction de la société sont confiées à la Direction générale par le Conseil d'administration. La Direction générale exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil d'administration, dont les membres sont désignés par l'Assemblée générale des actionnaires. Cette dernière peut les révoquer à tout moment.

La composition et l'activité du Conseil d'administration sont régies par les dispositions légales (Code des Obligations suisse), les statuts et un règlement d'organisation édictés par le Conseil d'administration lui-même.

3.1.1.2 Composition et fonctionnement du Conseil d'administration

Le Président – ou le Vice-Président (également Administrateur délégué) en cas d'absence du Président – convoque le Conseil d'administration et dirige les débats.

L'ordre du jour est préparé par le Président du Conseil d'administration en concertation avec la Direction générale et, sauf en cas d'urgence, communiqué aux membres du Conseil d'administration au moins cinq jours avant la réunion. Un dossier détaillant le contenu des sujets à l'ordre du jour, préparé par la Direction générale, est remis avant la séance.

Le secrétariat est assuré par la secrétaire hors Conseil de la société. Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité simple des membres présents. La voix du Président est prépondérante en cas de partage des voix.

Un projet de procès-verbal est transmis au Président du Conseil d'administration qui le contrôle et le finalise. Le procès-verbal est ensuite transmis aux membres du Conseil d'administration. Il est approuvé lors de la séance suivante. Au cours de l'exercice écoulé, du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021, le Conseil s'est réuni quatre fois.

Le Conseil d'administration est assisté par le Bureau du Conseil d'administration composé de quatre membres, dont le Président du Conseil d'administration et le Vice-Président Administrateur Délégué. Le Bureau se réunit pour préparer les thèmes et les décisions à soumettre au Conseil d'administration. Il traite les affaires urgentes entre les séances du Conseil d'administration.

Au cours de l'exercice écoulé, le Bureau s'est réuni dix fois. Il a été régulièrement consulté par voie de circulation.

Les rémunérations de la direction sont traitées par un Comité de rémunération formé du Président et d'un ou plusieurs membres du Bureau. La rémunération du Président, respectivement du Vice-Président Administrateur délégué, est traitée par les autres membres du Bureau, qui soumettent une recommandation au Conseil.

Le Comité de rémunération siège au moins une fois par année après la clôture des comptes. Le Président et/ou le Vice-Président Administrateur délégué assurent le contact régulier avec la Direction générale, la communication sociale, et appuient la Direction générale dans le cadre des dossiers stratégiques. Au cours de l'exercice écoulé, le Président et le Vice-Président Administrateur délégué ont consacré au total environ 60 jours de travail à la société.

3.1.1.3 La rémunération des membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration perçoivent une indemnité de responsabilité fixée annuellement.

Pour l'exercice écoulé, ce montant se monte à CHF 3000.-. Exceptés le Président et le Vice-Président Administrateur délégué, qui bénéficient d'une rémunération spécifique, les membres du Bureau perçoivent une indemnité supplémentaire de CHF 3000.-.

Les membres du Conseil d'administration perçoivent en outre un jeton de présence de CHF 300.- par séance.

Les membres du CA qui participent à des missions particulières (hors séances régulières) sont indemnisés sur une base horaire, rémunérés selon leur degré de spécialisation.

Les rémunérations des membres du Conseil d'administration pour les exercices 2020-2021 et 2019-2020 figurent en page 30-31.

3.1.1.4 Relations entre Direction générale et Conseil d'administration

La Direction générale est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, sous réserve des pouvoirs dévolus au Conseil d'administration ou à l'Assemblée générale par la loi ou les statuts ou le règlement interne.

Conformément à la loi et aux statuts, le Conseil d'administration doit prendre les décisions qui touchent :

- l'exercice de la haute direction de la société et l'établissement des instructions nécessaires ainsi que de la haute surveillance ;
- le mode d'organisation ;
- la fixation des principes comptables et du contrôle financier ;
- la nomination et la révocation des personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- la stratégie de développement ;
- les budgets annuels des investissements du Groupe ;
- tout projet de prise de participation et d'acquisition de terrains ;

- tout investissement, toute prise de participation ou cession dans un nouveau domaine d'activité;
- tout accord de partenariat;
- l'établissement du rapport de gestion;
- l'établissement des comptes annuels;
- la préparation de l'assemblée générale des actionnaires et l'exécution de ses décisions.

3.1.2 Les procédures de contrôle interne

3.1.2.1 La définition et les objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est un ensemble de processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et les collaborateurs du Groupe, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs entrant dans les catégories suivantes :

- la réalisation et l'optimisation des opérations;
- la fiabilité des informations financières;
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

En outre, tel que conçu au sein du Groupe Téléverbier, le contrôle interne vise à fournir une assurance raisonnable que l'objectif de sauvegarde du patrimoine est pris en compte au même niveau et qu'il est atteint. Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la société ont ainsi pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnes s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir la garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

3.1.2.2 L'environnement de contrôle

Organisation générale au niveau du Groupe Téléverbier

Le Groupe s'est développé autour du métier d'exploitation de domaines skiables. Le Groupe est actif uniquement en Suisse; il est directement propriétaire de ses installations sur les territoires des communes de Val de Bagnes, Riddes, Nendaz, Saxon et Orsières. Il assure en outre la gestion opérationnelle d'installations appartenant à Télé-Thyon SA, sur les communes de Vex et Hérémece, société dont il est actionnaire à hauteur de 30,87%.

Le Groupe détient une participation majoritaire dans la société STA SA, dont l'activité est directement liée à l'entretien et à la construction d'équipements et de machines proches de son activité. Le Groupe détient en outre des participations minoritaires dans des sociétés dont l'activité est complémentaire à l'activité d'exploitation de domaines skiables.

Toutes les activités administratives et financières ainsi que la gestion des ressources humaines et informatiques du Groupe sont assurées par le Siège de la société à Verbier. Le Siège assure notamment :

- la gestion des services fonctionnels tels que la consolidation, l'établissement des règles comptables, les financements à moyen et long terme, les relations avec les investisseurs, l'administration du réseau informatique du Groupe, les ressources humaines;
- la gestion du système de reporting et de planification des remontées d'informations comptables et financières permettant un pilotage précis à tous les niveaux et la réactivité nécessaire au bon fonctionnement d'une organisation décentralisée;
- la mise en place des dispositifs de contrôle interne et de contrôle des risques.

La Direction générale assure une fonction d'organisation, d'animation et d'assurance du bon développement du Groupe et veille à la rentabilité et à la sécurité des capitaux engagés dans le Groupe.

Réunie hebdomadairement, la Direction générale exerce notamment le suivi et le contrôle des activités de la société comme l'avancement des dossiers, le suivi de la marche des affaires et la gestion des risques. L'ensemble des décisions prises est ensuite mis en application par l'intermédiaire des membres de la Direction générale élargie.

En juin 2007, le Conseil d'administration a constitué un Comité d'audit. Durant l'exercice écoulé, le Comité d'audit s'est réuni à quatre reprises.

3.1.2.3 La gestion des risques

Le dispositif de gestion des risques du Groupe

Téléverbier est articulé autour de la détection et de l'anticipation des risques opérationnels, notamment ceux liés à la sécurité des biens et des personnes, d'une part, et de la gestion des risques financiers, juridiques et fiscaux, d'autre part. Ce dispositif est assuré sous le contrôle de la Direction générale.

L'identification des risques s'organise autour d'une veille des activités, complétée par des remontées d'informations jusqu'au Conseil d'administration sur des sinistres ayant pu affecter le Groupe ou d'autres entreprises du secteur.

Un projet de cartographie des risques du Groupe a été établi et approuvé par le Conseil d'administration.

Organisation et outils de gestion des risques financiers

Les outils de gestion utilisés pour le pilotage budgétaire, ainsi que le suivi des indicateurs de performance en vigueur dans le Groupe et déclinés localement, participent à la détection et à la maîtrise des risques financiers.

Les principaux outils de suivi permanent permettent de contrôler, d'une part, le niveau d'endettement du Groupe et, d'autre part, les risques liés aux variations des taux d'inflation.

La gestion des risques juridiques et fiscaux ainsi que des programmes d'assurances a été placée sous la responsabilité de la Direction générale; elle a, le cas échéant, recours à l'expertise externe pour évaluer et quantifier les éventuels risques juridiques, fiscaux et d'assurances.

Le Groupe est notamment assuré contre les dommages naturels, pertes d'exploitation et responsabilité civile, ce qui contribue au renforcement du contrôle interne. Annuellement, le Groupe procède à une mise à jour des couvertures d'assurances.

Gestion et communication de crise

Le Groupe dispose de moyens humains, matériels et de communication au cas où une crise surviendrait.

Certaines procédures comportent des observations sur les actions à mener en cas de crise ou plus généralement dans des situations particulières qui nécessitent des moyens adaptés. C'est le cas notamment des plans d'opérations internes.

En outre, une cellule de crise peut être activée au niveau du Siège, à la demande du Président du Conseil d'administration. Elle a pour objet de réunir au plus vite les responsables du Groupe en cas de crise majeure.

En matière de communication de crise, des règles sont définies au niveau de chaque métier. Elles permettent d'assurer l'alerte des dirigeants, aussi bien au niveau local qu'au niveau du Siège.

3.1.2.4 Les processus de contrôle interne

Les processus relatifs au pilotage du Groupe Téléverbier sont :

La stratégie et la planification

Les axes stratégiques du Groupe sont définis et approuvés par le Conseil d'administration. Le processus Budget/Plan est préparé et piloté par la Direction générale, qui définit les objectifs clés, fixe le calendrier d'instruction et de validation, développe, maintient et pilote les systèmes d'information correspondants. C'est le Conseil d'administration qui approuve le budget définitif d'exploitation et d'investissement.

La communication financière

La communication du Groupe forme un ensemble cohérent dont la finalité est de faire comprendre la stratégie de l'entreprise, de mettre en valeur ses performances et ses perspectives.

Sous l'autorité du Président du Conseil d'administration, la Direction générale définit et met en œuvre la communication d'entreprise. Elle organise les relations avec l'environnement économique et financier.

La communication interne

Sur les sujets stratégiques ou sensibles, la Direction générale définit avec les cadres de l'entreprise une communication interne permettant d'assurer une base d'information commune et cohérente à l'ensemble du Groupe.

La gestion des ressources humaines

Les décisions relatives à la nomination, à la rémunération, aux évolutions de carrière des cadres dirigeants du Groupe sont prises par la Direction générale en collaboration avec le responsable des ressources humaines de l'entreprise. Le comité de rémunération du Conseil d'administration approuve les principes relatifs à la rémunération des cadres dirigeants et prend les décisions relatives à la rémunération des membres de la Direction.

La gestion financière

Les processus relatifs à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sont assumés par la Direction

financière, sous l'autorité du Directeur général. Il s'agit notamment des missions suivantes :

- définir des méthodes et procédures réunies autour du référentiel des principes comptables du Groupe ; ce référentiel est actualisé en permanence dans le cadre des évolutions des normes IFRS ;
- définir un processus budgétaire et un plan à moyen terme ;
- définir un processus de reporting ;
- définir un processus de préparation des états financiers consolidés et des publications réglementaires ;
- préparer les informations nécessaires à la présentation des comptes au Conseil d'administration et à la communication financière des résultats.

Les comptes statutaires sont établis par la Direction financière. Les comptes annuels et consolidés sont arrêtés par le Conseil d'administration avant approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

Des comptes semestriels sont établis selon le même processus pour les besoins de la consolidation.

Processus de reporting

Le processus de reporting est organisé autour d'un ensemble d'instruments dont la cohérence est assurée par la Direction financière :

- suivi hebdomadaire des recettes ;
- tableau de bord financier mensuel ;
- tableau de bord hebdomadaire de trésorerie ;
- remontées périodiques d'analyses spécifiques (données commerciales notamment).

L'objectif de ce reporting est de permettre au Conseil d'administration d'effectuer un suivi de la situation économique et financière de l'ensemble du Groupe au regard des objectifs budgétaires et de l'historique.

L'analyse de ces données et des faits marquants de chaque activité est effectuée par la Direction financière.

Processus de préparation des états financiers consolidés

La remontée des informations est structurée de façon à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les normes IFRS. L'Organe de révision présente ses observations lors de réunions avec le Comité d'audit. A l'issue de ce processus, les comptes consolidés sont présentés au Conseil d'administration.

3.1.2.5 Evolutions du dispositif de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne du Groupe est dynamique et fait l'objet des adaptations nécessaires en fonction de l'évolution de la réglementation ainsi que de l'évolution de l'organisation et des enjeux des sociétés. Selon l'article 728a du Code des Obligations, l'Organe de révision doit établir une appréciation du système de contrôle interne dans son rapport à l'intention de l'Assemblée générale des actionnaires.

3.2 CONTRÔLE DES COMPTES

Responsables

Depuis 2021, la fiduciaire BDO SA, Place du Midi 36, 1950 Sion, est l'organe de révision des comptes annuels et consolidés de Téléverbier SA, ainsi que de ses filiales soumises au contrôle ordinaire ou restreint. Le mandat est sous la responsabilité de M. Thomas Bigler, expert-réviseur agréé.

Honoraires de l'organe de révision

Le montant des honoraires de révision comptable pour l'ensemble du Groupe Téléverbier relatifs à l'exercice 2020-2021 se chiffre à CHF 130 726.-.

3.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.3.1 Qualifications et fonctions des membres du Conseil d'administration

JEAN-ALBERT FERREZ

Président, Président du Bureau du Conseil d'administration et membre du Comité de rémunération. Nommé en 2012. Né en 1971. Dr ès sciences EPFL. Administrateur indépendant.	
Administrateur	Air-Glacières SA Banque Cantonale du Valais BlueArk Entremont SA IdeArk SA Les 4 Vallées SA Mayens de Bruson Promotion SA Spark Sport & Performance SA T-One SA T-Resort SA TechnoArk SA Technopôle Antarès SA Technopôle Sierre SA Télé-Thyon SA
Président	ACAD Académie des Administrateurs Sàrl Chambre Valaisanne de Commerce et d'Industrie Fondation The Ark JAFERVAL Sàrl
Vice-président	Conseil de fondation du Verbier Festival
Membre	Valais Wallis Promotion

CHRISTIAN BURRUS

Vice-Président, Administrateur délégué, membre du Bureau du Conseil d'administration. Nommé en 2000. Né en 1959. HEC et Droit à l'Université de Lausanne, MBA à l'INSEAD. Administrateur de sociétés.	
Administrateur	4 Vallées SA DenAM Mayens de Bruson Promotion SA Qualibroker Group SA SAM AVANTAGES T-One SA Télé-Thyon SA
Président	Groupe Burrus Courtage SA UNOFI SAS
Vice-président	Qualibroker AG
Gérant	AFI ESCA HOLDING Sàrl Granval Management Sàrl
Président et Administrateur délégué	AFI ESCA Holding Courtage SA AFI ESCA Luxembourg SA AFI ESCA Patrimoine Immobilier
Président du Conseil de surveillance	LSN Assurances SAS UNOFI-Assurances SA
Membre du Conseil de surveillance	Financière THEMIS SAS

JEAN-PAUL BURRUS

Membre du Conseil d'administration. Nommé en 2010. Né en 1954. Licencié en économie HEC Lausanne. Industriel.	
Administrateur	AFI ESCA France AFI ESCA HOLDING COURTAGE SA AFI ESCA Luxembourg SA Mocaflo SA Nice and Green SA T-Resort SA Chez Dany SA
Président	Arvine Holding SA Salpa Inc Ecuadorcolat Omnia Holding SA T-One SA
Gérant	BELCO TRADING SARL
Administrateur délégué	CSCC Compagnie de chocolats et confiseries AG

PAUL CHOFFAT

Membre du Conseil d'administration, du Bureau du Conseil d'administration et du Comité d'audit.

Nommé en 2021.

Né en 1949. Docteur en droit. Conseiller communal de la Commune de Val de Bagnes.

CHRISTEL DUC

Membre du Conseil d'administration.

Nommée en 2021.

Née en 1974. Présidente de la Commune de Riddes

Administratrice	Verbier Promotion SA
Présidente	Société de développement Riddes-La Tzoumaz
Membre	Conseil de Fondation de Pro-Domus Soutien

KLAUS JENNY

Membre du Conseil d'administration et du Bureau du Conseil d'administration.

Président du Comité de rémunération et membre du Comité d'audit.

Nommé en 2001.

Né en 1942. Dr en sciences économiques. Administrateur de sociétés.

Administrateur	Diverses fondations et autres sociétés de moindre importance
Membre	Organe de Contrôle de Lombard Odier SCA

BRUNO MOULIN

Membre du Conseil d'administration.

Nommé en 2021.

Né en 1962. Député au Grand Conseil valaisan. Conseiller communal de la Commune de Val de Bagnes.

Administrateur	SOGESA Energies Val de Bagnes SA
----------------	-------------------------------------

CHARLES RELECOM

Membre du Conseil d'administration et du Comité de rémunération, Président du Comité d'audit.

Nommé en 2021.

Né en 1953. Licencié en sciences mathématiques. Actuaire.

Président	Swiss Life France SA
Administrateur	Groupe Mutuel Dipan SA
Censeur	Créserfi SA

PHILIPPE ROUX

Membre du Conseil d'administration.

Nommé en 1989.

Né en 1952. Commerçant. Propriétaire et exploitant d'un magasin de sport à Verbier.

3.3.2 Mandats des membres du Conseil d'administration

	Date de première nomination	Bureau du Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de rémunération
Jean-Albert FERREZ (Président)	30.03.2012	P		M
Christian BURRUS (Vice-Président, Administrateur délégué)	28.04.2000	M		
Jean-Paul BURRUS	09.04.2010			
Paul CHOFFAT	23.04.2021	M	M	
Christel DUC	23.04.2021			
Klaus JENNY	09.03.2001	M	M	P
Bruno MOULIN	23.04.2021			
Charles RELECOM	23.04.2021		P	M
Philippe ROUX	09.06.1989			

P: président M: membre

3.3.3 Composition de la Direction

		Entrée en fonction
Directeur général (CEO)	Laurent VAUCHER	2017
Directeur opérationnel (COO)	Lionel MAY	2014
Directrice commerciale (CCO)	Carole LAMBIEL-MOOS	2014
Directeur financier (CFO)	Nuno DIAS	2018

4. RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020-2021 (Exercice du 1.11.2020 au 31.10.2021)

La société Téléverbier SA est une société suisse constituée en 1950 avec pour objectif de regrouper, sous le contrôle d'une entité unique, l'ensemble des activités liées aux remontées mécaniques. La société mère du Groupe est Téléverbier SA, dont le siège social est situé à Verbier, Commune de Val de Bagnes, Suisse.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (kCHF), sauf indication contraire. Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers, qui sont évalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat ou des fonds propres.

4.1 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA PERIODE DU 1.11.2020 AU 31.10.2021

4.1.1 L'activité et le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 47,5 millions de CHF, soit une diminution de 3,9% par rapport à celui clos au 31.10.2020.

Les variations se répartissent comme suit :

<i>(en kCHF)</i>	2020-2021	2019-2020	Variation
Remontées mécaniques	32 665	35 448	-7,9%
Autres produits d'exploitation	6 831	5 517	23,8%
Travaux pour tiers	4 575	4 318	6,0%
Restauration	3 385	4 123	-17,9%
Chiffre d'affaires	47 456	49 406	-3,9%

Les remontées mécaniques constituent la majeure partie de l'activité du Groupe avec près de 70% du chiffre d'affaires du Groupe.

Le chiffre d'affaires de ces activités est réalisé à près de 90% durant la période de décembre à avril et conditionne le résultat de l'exercice tout entier.

La saison hivernale 2020-2021 a débuté le vendredi 31 octobre 2020 et s'est terminée le dimanche 18 avril 2021. La saison a été fortement marquée par la crise mondiale liée à la pandémie COVID-19. Les domaines skiables ont certes pu ouvrir, mais avec des mesures de protection strictes. La clientèle étrangère a été nettement moins présente qu'habituellement.

L'évolution du chiffre d'affaires par rapport à la saison d'hiver précédente est la suivante :

- L'activité remontées mécaniques à 32,7 MCHF enregistre une baisse de 2,8 MCHF (-7,9%) ;
- L'activité restauration à 3,4 MCHF affiche une diminution de 0,7 MCHF (-17,9%) ;
- La contribution des services techniques s'établit à 4,6 MCHF en hausse de 6,0% ;
- Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 6,8 MCHF en augmentation de 23,8%.

Les opérations entre sociétés intégrées globalement sont éliminées au niveau du chiffre d'affaires du Groupe.

4.1.2 EBITDA

L'EBITDA consolidé s'élève à 12,0 millions de CHF, soit une baisse de 24,9% par rapport à l'exercice précédent. Le taux de marge d'exploitation (EBITDA/CA) diminue en passant de 32,3% à 25,2%.

<i>(en kCHF)</i>	2020-2021	2019-2020	Variation
Domaine skiable	11 375	15 385	-26,1%
Restauration	274	229	19,7%
Services techniques	219	339	-35,4%
Hébergement	112	0	100,0%
	11 980	15 953	-24,9%

4.1.3 EBIT

L'EBIT s'améliore quant à lui de 1,7 millions de CHF, notamment en raison de la dépréciation constatée l'année dernière sur le secteur d'activité de la Restauration à hauteur de 4,7 millions de CHF.

(en kCHF)	2020-2021	2019-2020	Variation
Domaine skiable	-723	2 751	-126,3%
Restauration	63	-5 194	-101,2%
Services techniques	-67	51	-231,4%
Services techniques	9	0	100,0%
	-719	-2 392	-69,9%

4.1.4 Le résultat net

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère pour l'exercice 2020/2021 se monte à -406 kCHF contre 1484 kCHF en 2019/2020.

4.2 LES FLUX FINANCIERS

En 2020-2021, la capacité d'autofinancement (avant coût de l'endettement et impôt) s'établit à 10 millions de CHF (soit 21% du chiffre d'affaires).

Au niveau des immobilisations incorporelles et corporelles, les investissements nets payés se sont élevés à 33,9 millions de CHF contre 7,9 millions de CHF sur l'exercice précédent.

Les principaux investissements réalisés concernent notamment :

- la construction de la nouvelle télécabine Médran-Ruinettes pour 19,5 millions de CHF;
- la réfection du réseau d'enneigement mécanique Lacs-Attelas-Ruinettes pour 7.1 millions de CHF;
- l'acquisition de cinq nouvelles dameuses pour 2,5 millions de CHF

En 2019-2020, la capacité d'autofinancement (avant coût de l'endettement et impôt) s'établit à 15,6 millions de CHF (soit 32% du chiffre d'affaires).

Au niveau des immobilisations incorporelles et corporelles, les investissements nets payés se sont élevés à 7,9 millions de CHF contre 9,1 millions de CHF sur l'exercice précédent.

Les principaux investissements réalisés concernent notamment :

- la réalisation du système d'enneigement mécanique Savoleyres / La Tzoumaz pour 2,6 millions de CHF;
- le remplacement de commande électrique concernant les télésièges pour 1,7 millions de CHF;
- l'acquisition de trois nouvelles dameuses pour 1,3 million de CHF

(en millions de CHF)	2020-2021	2019-2020
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôts	10,0	15,6
Impôts payés	-0,3	-0,8
Variation du fonds de roulement	0,9	-2,4
Investissements nets liés à l'activité	-14,8	-7,9
Autofinancement disponible	-4,2	4,5
Investissements financiers nets	0,1	-1,3
Intérêts payés	-0,3	-0,3
Variation des dettes financières	-0,1	-1,7
Dividendes	0,0	0,0
Variation de la trésorerie	-4,5	1,2

4.3 PERSPECTIVES D'AVENIR

Quelques mots sur la saison actuelle (2021-2022)

Au mois d'octobre 2021, tous les indicateurs étaient au vert. Les préventes d'abonnements et les réservations dans les divers hébergements donnaient pleine et entière satisfaction, et laissaient entrevoir de réjouissantes perspectives pour la saison hivernale 2021-2022. Au mois de novembre, à la suite d'une belle ouverture de notre domaine skiable, une nouvelle vague d'infections au COVID-19 est venue assombrir le début de l'hiver. En effet, l'émergence du variant Omicron a incité la Confédération à imposer, par mesure de précaution, une quarantaine à toutes les personnes en provenance du Royaume-Uni, de la Belgique et des Pays-Bas. Cette décision fut lourde de conséquences pour tous les prestataires locaux, car une avalanche d'annulations a déferlé sur notre région. Heureusement, grâce au travail acharné des conseillers nationaux valaisans siégeant à Berne, cette mesure a été levée une semaine plus tard. Par contre, la Confédération a introduit une autre directive obligeant les personnes en provenance de l'étranger à se faire tester entre le 4^e et le 7^e jour de leur séjour. En raison des problèmes logistiques que cela soulevait, notamment le manque de capacité de test, cette restriction a également été levée.

Pendant ce temps, avec l'Association des remontées mécaniques suisses, nous étions en pourparlers avec la Confédération quant aux conditions d'exploitation de nos installations. Il était question d'introduire une solution 2G comme dans les restaurants, par exemple. Fort heureusement, en raison des problèmes logistiques et surtout techniques que cela pouvait engendrer, nous avons pu éviter cette mesure sous certaines conditions.

En matière de résultat, à la fin janvier, nous sommes très satisfaits, car malgré une situation sanitaire menaçante, nous nous situons au niveau des belles années d'avant-Covid.

Les mesures de protection en vigueur dans les remontées mécaniques sont moins pénalisantes que durant l'hiver dernier, notamment sur le plan de la restriction de la capacité dans les véhicules fermés.

Le 4 décembre 2021, nous avons pu exploiter, durant les week-ends uniquement, la nouvelle télécabine qui relie Verbier aux Ruinettes, car il n'était pas possible de poursuivre les travaux tout en exploitant. Dès le 23 décembre, et à la suite d'une débauche d'énergie sensationnelle des entreprises impliquées – que nous profitons de saluer par la présente –, nous avons reçu l'autorisation d'exploiter quotidiennement cette nouvelle télécabine, pour le plus grand bonheur de nos clients. En effet, le doublement de la capacité et l'amélioration du confort, notamment l'accès au quai d'embarquement grâce à un escalator, contribuent à bonifier l'image de Verbier.

Le réseau d'enneigement nouvellement installé sur notre axe principal, bien que pas encore utilisable à sa pleine capacité, a déjà procuré de belles satisfactions. La qualité de la neige produite est grandement améliorée en raison des dernières technologies utilisées.

En matière de résultat, à la fin janvier, nous sommes très satisfaits, car malgré une situation sanitaire menaçante, nous nous situons au niveau des belles années d'avant-Covid. Toutefois, la saison est longue et nous devons demeurer vigilants jusqu'à son terme. La contagiosité de ce nouveau variant a fortement perturbé notre activité, car beaucoup de nos employés ont dû respecter une quarantaine. Les effectifs ont été très chahutés, mais nous avons toujours trouvé des solutions pour conserver l'essentiel de notre activité à disposition de notre clientèle.

Dans cette incertitude régnante, nous nous projetons de semaine en semaine. Nous avons l'impression de naviguer à vue dans le brouillard avec un bandeau sur les yeux. En dépit de la volonté d'une certaine presse de nous voir fermer les installations – cette même presse qui prédisait une troisième vague de propagation du virus à cause des stations de ski –, nous constatons que nous pouvons exploiter notre domaine skiable sans augmenter le risque de contamination. Cela nous réjouit et démontre que, grâce au travail acharné de l'ensemble de notre personnel, la vie économique de toute une région, dont les remontées mécaniques constituent la colonne vertébrale, peut continuer à fonctionner.

A plus longue échéance...

Malgré une situation sanitaire pas encore résolue, nous constatons que notre région enregistre une belle fréquentation. Cela est de bon augure pour l'ère post-Covid que nous espérons voir venir très rapidement. Toutefois, nous devons tous ensemble continuer à œuvrer pour satisfaire notre clientèle afin d'en faire des ambassadeurs. C'est pourquoi nos objectifs demeurent les mêmes depuis quelques années déjà, à savoir :

- Le développement de l'expérience client
- Le renouvellement de la clientèle
- La diversification des activités
- Faire de Téléverbier une entreprise profitable 10 mois sur 12.

Dans ce but, et sous réserve d'autorisations, nous construirons un nouveau télésiège à La Pasay durant l'été 2022, et nous rénoverons les restaurants de La Pasay et de la Grande Combe (Chalet Carlsberg). Après une année 2021 riche en réalisations, nous remettons l'ouvrage sur le métier.

Nous avons ainsi toutes les cartes en main pour, tous ensemble, exploiter de la plus efficace des manières des atouts indéniables pour la pérennité de la région.

5. RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité de rémunération est un organe du Conseil d'administration du Groupe Téléverbier, nommé formellement par l'Assemblée générale. Sa tâche consiste notamment à soutenir le Conseil d'administration dans l'exécution de son obligation de surveillance de la politique de rémunération. Elle définit également les conditions d'engagement du directeur général et de la direction.

En conséquence, le pouvoir décisionnel et la responsabilité correspondante demeurent du ressort du Conseil d'administration. Conformément au Code des obligations suisse et à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), Téléverbier publie ci-dessous les informations sur les rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2020-2021. À titre comparatif, les rémunérations versées lors de l'exercice 2019-2020 sont également indiquées.

5.1 INFORMATIONS SUR LES RÉMUNÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AINSI QUE DE LA DIRECTION POUR L'EXERCICE 2020-2021

5.1.1 Conseil d'administration

La rémunération du Conseil d'administration se compose d'une indemnité annuelle de 3 milliers de CHF et de jetons de présence. L'indemnité est doublée pour les administrateurs membres du bureau du Conseil d'administration.

Le président du Conseil d'administration et les administrateurs délégués ne perçoivent pas l'indemnité annuelle. Leur rémunération fait l'objet d'une décision spécifique. La rémunération du président rentre dans la catégorie Conseil d'administration, alors que celle de l'administrateur délégué rentre dans la catégorie Direction.

Les administrateurs et les membres de la Direction ont la possibilité de bénéficier d'abonnements aux remontées mécaniques de la société à titre gratuit pour eux et leur famille directe.

Durant l'exercice, les membres du Conseil d'administration ont perçu une rémunération brute de 172 milliers de CHF en numéraire. Les charges sociales patronales versées au titre des membres du conseil d'administration s'élèvent à 4 milliers de CHF.

Membres du Conseil d'administration	Rémunération (en kCHF)
Jean-Albert Ferrez	110
Marcus Bratter	4
Jean-Paul Burrus	4
François Corthay	6
Jean-Michel Gaillard	5
Klaus Jenny	12
Mélanie Mento	10
Alexandre Perraudin	5
Philippe Roux	4
Jean-Baptiste Vaudan	10
Frédéric Véron	6
TOTAL	176

5.1.2 Direction

La rémunération totale des membres de la Direction s'élève à 1203 milliers de CHF. Celle-ci se décompte de la manière suivante : 837 milliers de CHF de salaires nets, 221 milliers de CHF de part patronale de charges sociales et 145 milliers de CHF de part employé de charges sociales.

La politique de rétribution des membres de la Direction est validée par le Comité de rémunération, qui se réunit au minimum deux fois par année. Le traitement global est constitué des éléments suivants : une rémunération de base, située dans la moyenne des salaires pratiqués dans le secteur par des sociétés comparables, et des bonus annuels calculés en fonction de la performance individuelle du cadre dirigeant concerné, ainsi que de celle de l'entreprise.

Elle comprend également les prestations sociales et d'autres prestations en nature. La politique de rémunération du Groupe ne comprend pas d'attribution d'actions ou d'options en faveur des membres de la Direction. La rémunération globale la plus élevée de la Direction est versée au directeur général, Laurent Vaucher, et atteint 186 milliers de CHF de rémunération fixe nette plus 130 milliers de CHF de rémunération variable (relative à la performance de l'exercice 2019/2020), 78 milliers de CHF de part patronale de charges sociales et 52 milliers de CHF de part employé de charges sociales. Aucune indemnité de départ n'a été versée durant l'exercice.

Aucune rémunération de quelque type que ce soit (indemnités, crédits, prêts) n'a été accordée, à des conditions non conformes au marché, à d'anciens membres du Conseil d'administration, de la Direction ou à des personnes proches des membres du Conseil d'administration et de la Direction, que ceux-ci soient en poste ou retirés de leurs fonctions.

5.2 INFORMATIONS SUR LES RÉMUNÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AINSI QUE DE LA DIRECTION POUR L'EXERCICE 2019-2020

5.2.1 Conseil d'administration

La rémunération du Conseil d'administration se compose d'une indemnité annuelle de 3 milliers de CHF et de jetons de présence. L'indemnité est doublée pour les administrateurs membres du bureau du Conseil d'administration.

Le président du Conseil d'administration et les administrateurs délégués ne perçoivent pas l'indemnité annuelle. Leur rémunération fait l'objet d'une décision spécifique. La rémunération du président rentre dans la catégorie Conseil d'administration, alors que celle des administrateurs délégués rentre dans la catégorie Direction.

Les administrateurs et les membres de la Direction ont la possibilité de bénéficier d'abonnements aux remontées mécaniques de la société à titre gratuit pour eux et leur famille directe.

Durant l'exercice, les membres du Conseil d'administration ont perçu une rémunération brute de 169 milliers de CHF en numéraire. Les charges sociales patronales versées au titre des membres du conseil d'administration s'élèvent à 4 milliers de CHF.

Membres du Conseil d'administration	Rémunération (en kCHF)
Jean-Albert Ferrez	101
Marcus Bratter	5
Jean-Paul Burrus	5
François Corthay	6
Jean-Michel Gaillard	5
Klaus Jenny	13
Mélanie Mento	11
Alexandre Perraudin	5
Philippe Roux	5
Jean-Baptiste Vaudan	11
Frédéric Véron	6
TOTAL	173

5.2.2 Direction

La rémunération totale des membres de la Direction s'élève à 1465 milliers de CHF. Celle-ci se décompose de la manière suivante : 1011 milliers de CHF de salaires nets, 274 milliers de CHF de part patronale de charges sociales et 180 milliers de CHF de part employé de charges sociales.

La politique de rétribution des membres de la Direction est validée par le Comité de rémunération, qui se réunit au minimum deux fois par année. Le traitement global est constitué des éléments suivants : une rémunération de base, située dans la moyenne des salaires pratiqués dans le secteur par les sociétés comparables, et des bonus annuels calculés en fonction de la performance individuelle du cadre dirigeant concerné, ainsi que de celle de l'entreprise.

Elle comprend également les prestations sociales et d'autres prestations en nature. La politique de rémunération du Groupe ne comprend pas d'attribution d'actions ou d'options en faveur des membres de la Direction. La rémunération globale la plus élevée de la Direction est versée au directeur général, Laurent Vaucher, et atteint 184 milliers de CHF de rémunération fixe nette plus 121 milliers de CHF de rémunération variable (relative à la performance de l'exercice 2018/2019), 76 milliers de CHF de part patronale de charges sociales et 51 milliers de CHF de part employé de charges sociales. Aucune indemnité de départ n'a été versée durant l'exercice.

Aucune rémunération de quelque type que ce soit (indemnités, crédits, prêts) n'a été accordée, à des conditions non conformes au marché, à d'anciens membres du Conseil d'administration, de la Direction ou à des personnes proches des membres du Conseil d'administration et de la Direction, que ceux-ci soient en poste ou retirés de leurs fonctions.

6. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE TÉLEVERBIER SA, À VAL DE BAGNES



Tél. +41 27 324 70 70
Fax +41 27 324 70 79
www.bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À l'Assemblée générale de TELEVERBIER S.A., Val de Bagnes

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint (pages 30 à 31) de TELEVERBIER S.A. pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2021.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de TELEVERBIER S.A. pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2021 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Autre information

Le rapport de rémunération de TELEVERBIER S.A. pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2020 a été audité par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ce rapport de rémunération dans son rapport daté du 26 février 2021.

Sion, le 25 février 2022

BDO SA

Thomas Bigler
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bastien Forré
Expert-réviseur agréé

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice du 1.11.2020 au 31.10.2021



7. COMPTES CONSOLIDÉS

(Exercice du 1.11.2020 au 31.10.2021)

7.1 COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en kCHF)	Notes	2020-2021	2019-2020
Chiffre d'affaires		47 456	49 406
Autres produits liés à l'activité		3 376	1 919
Total des produits opérationnels	D.2	50 832	51 325
Coût d'achat des matières et fournitures		-4 258	-3 901
Autres charges d'exploitation	D.3	-12 007	-10 078
Impôts, taxes et charges assimilées		-889	-828
Charges de personnel	F.1	-21 698	-20 565
Total des charges opérationnelles		-38 852	-35 372
EBITDA		11 980	15 953
Dotations aux amortissements		-12 699	-18 345
EBIT		-719	-2 392
Produits financiers		68	161
Charges financières		-361	-412
Résultat financier	G.4	-293	-251
Quote-part dans les entreprises mises en équivalence	B.5	488	-688
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		-524	-3 331
Impôts	H.1	118	4 876
RÉSULTAT NET		-406	1 545
- attribuable aux actionnaires de la société mère		-406	1 484
- attribuable aux intérêts non contrôlants		0	61
Résultat net part du Groupe par action	C.2	-0,29	1,06
Il n'y a pas d'effet de dilution.			

7.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(en kCHF)	Notes	2020-2021	2019-2020
Résultat net		-406	1 545
Autres éléments recyclables au compte de résultat			
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat global	B.7	125	60
Impôts différés sur autres éléments du résultat global		-21	30
Autres éléments non recyclables au compte de résultat			
Passifs de prévoyance	F.2	3 560	-363
Impôts différés sur autres éléments du résultat global		-604	-200
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE		2 654	1 072
Revenant aux actionnaires de la société		2 654	1 011
Revenant aux intérêts minoritaires		0	61

7.3 BILAN CONSOLIDÉ

(en kCHF)

	Notes	31.10.2021	31.10.2020
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	E.4	2 108	1 527
Immobilisations corporelles	E.1	155 732	130 416
Participations dans les entreprises associées	B.5	4 732	4 288
Immobilisations financières	B.7	9 859	9 739
Immeubles de placement	E.6	3 212	3 212
Actifs non courants		175 643	149 182
Stocks	D.6	2 778	2 810
Clients et comptes rattachés	D.5	2 804	2 360
Autres actifs courants	D.5	2 870	2 948
Trésorerie et équivalents de trésorerie	G.1	10 891	15 428
Actifs courants		19 343	23 546
TOTAL ACTIF		194 986	172 728
PASSIF			
Capital		18 900	18 900
Prime d'émission		1 276	1 276
Réserves consolidées		107 285	104 592
Capitaux propres - attribuables aux actionnaires de la société mère		127 461	124 768
Intérêts non contrôlants		509	509
Total des capitaux propres		127 970	125 277
Engagements retraite et assimilés	F.2	3 810	8 218
Provisions non courantes	E.5	3 184	3 222
Impôts différés - passif	H.2	14 554	14 270
Dettes financières non courantes	G.2	21 073	7 225
Passif non courant		42 621	32 935
Provisions courantes	E.5	70	110
Dettes financières courantes	G.2	7 179	2 794
Fournisseurs et comptes rattachés		7 497	2 856
Autres passifs courants	D.7	9 649	8 756
Passif courant		24 395	14 516
TOTAL PASSIF		194 986	172 728

7.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en kCHF)

	Notes	2020-2021	2019-2020
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère		-406	1 484
Intérêts non contrôlants		0	61
Charge d'impôts	H.1	-118	-4 876
Dotations aux amortissements		12 599	18 345
Dividendes reçus de sociétés non consolidées		0	-95
Autres produits et charges		-689	508
Autres produits et charges financières nets		-10	6
Quote-part dans résultat de sociétés associées	B.5	-488	688
Plus ou moins-value de cession d'actifs corporels		-1 166	-795
Coût de l'endettement net	G.4	278	271
Capacités d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôts		10 000	15 596
Impôts payés		-282	-759
Intérêts payés		-297	-290
Intérêts reçus		67	66
Variation du besoin en fonds de roulement		901	-2 426
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		10 389	12 187
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-1 009	-90
Acquisitions d'immobilisations corporelles*		-14 996	-7 457
Acquisitions de filiales, nette de liquidités acquises		0	-1 150
Cessions d'immobilisations corporelles		1 166	795
Investissements nets liés à l'activité		-14 839	-7 902
Acquisitions d'immobilisations financières		-25	-1 455
Dividendes reçus		0	95
Cessions d'immobilisations financières		750	63
Investissements financiers nets		725	-1 297
Flux de trésorerie liés aux investissements		-14 114	-9 199
Dividendes versés aux actionnaires		0	-7
Augmentation des dettes financières		3 000	522
Remboursements de dettes financières		-3 822	-2 281
Flux de trésorerie liés aux financements		-822	-1 766
Effet net des écarts de conversion sur les liquidités		10	-6
Variation de la trésorerie durant la période		-4 537	1 217
Trésorerie nette à l'ouverture		15 428	14 211
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE		10 891	15 428

* Dans les MCHF 37,6 d'investissements de l'année (note E.1), MCHF 19,1 ont été financés par leasings et MCHF 3,5 étaient encore ouverts en date de clôture.

7.5 TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en kCHF)

	Capital	Réserves issues apport en capital	Réserves consoli- dées	Résultat de la période	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts non contrôlants	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 octobre 2019	18 900	1 276	100 052	3 444	123 672	358	124 030
Correction des réserves ⁽¹⁾	-	-	77	-	77	-	77
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	92	92
Affectation des résultats	-	-	3 444	-3 444	-	-	-
Dividendes coupons prescrits	-	-	7	-	7	-	7
Transactions avec les actionnaires	-	-	3 528	-3 444	84	92	176
Résultat net de la période	-	-	-	1 484	1 484	61	1 545
Autres éléments du résultat global	-	-	-473	-	-473	-	-473
Résultat global de la période	-	-	-473	1 484	1 011	61	1 072
Capitaux propres au 31 octobre 2020	18 900	1 276	103 107	1 484	124 768	509	125 277
Affectation de résultats	-	-	1 484	-1 484	-	-	-
Dividendes coupons prescrits	-	-	39	-	39	-	39
Transactions avec les actionnaires	-	-	1 523	-1 484	39	-	39
Résultat net de la période	-	-	-	-406	-406	-	-406
Autres éléments du résultat global	-	-	3 060	-	3 060	-	3 060
Résultat global de la période	-	-	3 060	-406	2 654	-	2 654
CAPITAUX PROPRES AU 31 OCTOBRE 2021	18 900	1 276	107 691	-406	127 461	509	127 970
Dont réserves distribuables		1 276	98 165				

1 Correction des réserves d'ouverture en raison d'une réserve latente sur immobilisations non constatée dans les comptes consolidés N-1.

7.6 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

SECTION A – PRINCIPES COMPTABLES	39
A.1 Référentiel appliqué	39
A.2 Nouvelles normes	39
A.3 Base de préparation	39
A.4 Estimations et jugements comptables	39
SECTION B – PRÉSENTATION DU GROUPE	40
B.1 Activités du Groupe	40
B.2 Liste des sociétés consolidées	41
B.3 Variation du périmètre de consolidation	41
B.4 Entreprise commune et actifs détenus conjointement	41
B.5 Quote-part dans les sociétés intégrées par mise en équivalence	42
B.6 Parties liées	43
B.7 Immobilisations financières	43
B.8 Méthodes de consolidation	44
SECTION C – CAPITAL ET DIVIDENDE	45
C.1 Gestion du capital et du dividende	45
C.2 Résultat par action	45
SECTION D – DONNÉES OPÉRATIONNELLES	45
D.1 Produits opérationnels	45
D.2 Détail des produits opérationnels	46
D.3 Détail des autres charges d'exploitation	46
D.4 Résultat d'exploitation opérationnel par secteur d'activité	47
D.5 Clients et comptes rattachés et autres actifs courants	48
D.6 Stocks	49
D.7 Autres passifs courants	49
D.8 Engagements hors bilan liés à des locations ou des conventions	49
D.9 Gestion des risques opérationnels	50
SECTION E – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	51
E.1 Immobilisations corporelles	51
E.2 Leasings	54
E.3 Engagements hors bilan liés aux immobilisations corporelles et garanties	54
E.4 Immobilisations incorporelles	55
E.5 Provisions	56
E.6 Immeubles de placement	56
SECTION F – RESSOURCES HUMAINES	57
F.1 Effectif et charges de personnel	57
F.2 Engagements de retraite	57
F.3 Rémunération des dirigeants	60
SECTION G – FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	61
G.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie	61
G.2 Dettes financières	61
G.3 Juste valeur des actifs et passifs financiers	62
G.4 Produits et charges financières	64
G.5 Politique de gestion des risques financiers	64
SECTION H – IMPOSITION	65
H.1 Impôts sur le bénéfice	65
H.2 Impôts différés	66
SECTION I – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	66

SECTION A – PRINCIPES COMPTABLES

A.1 Référentiel appliqué

Les états financiers consolidés du Groupe Téléverbier sont préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (ci-après IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB et telles que publiées et approuvées par l'Union européenne.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, exception faite des éléments devant être présentés à leur juste valeur.

Les exercices comptables sont délimités selon la comptabilité d'engagement.

Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à toutes les périodes présentées.

A.2 Nouvelles normes

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes ouvertes à compter du 1er novembre 2020 ou ultérieurement n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du groupe :

- IFRS 3 : Définition d'une entreprise (amendement), applicable dès le 1^{er} janvier 2020 ;
- IAS 1 & IAS 8 : Définition du terme « significatif » (amendement), applicable dès le 1^{er} janvier 2020 ;
- IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 : Réforme des taux d'intérêt de référence (amendement), applicable dès le 1^{er} janvier 2020
- IFRS 4, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 16 et IAS 39 : Réforme des taux d'intérêt de référence (amendement), applicable dès le 1^{er} janvier 2021

- IAS 1 : Classification des passifs en courant ou non courant (amendement), applicable dès le 1^{er} janvier 2023
- IFRS 16 : Allègements de loyers liés au COVID-19 (amendement), (1^{er} juin 2020)
- IFRS 3 : Référence au cadre conceptuel (amendement), applicable au 1^{er} janvier 2022
- IAS 16 : Produits accessoires issus d'un actif en construction (amendement), applicable au 1^{er} Janvier 2022
- IAS 37 : Contrats déficitaires – Coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles (amendement), applicable au 1^{er} Janvier 2022

A.3 Base de préparation

Les comptes consolidés couvrent une période de 12 mois, du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021.

Les états financiers sont exprimés en milliers de francs suisses (kCHF), sauf indication contraire.

A.4 Estimations et jugements comptables

Des estimations et des jugements importants sont utilisés dans la préparation des états financiers, dont le résultat futur réel peut différer de manière significative des hypothèses et estimations retenues et peuvent impacter de manière significative les rubriques décrites ci-dessous :

- Les estimations de durée d'amortissement sont décrites dans la note E.1 ;
- Les coûts de démantèlement par types d'installations (téléskis, télésièges, télécabines et téléphériques) sont décrits dans la note E.5 ;

- La valeur actuelle de l'engagement de prévoyance dépend d'un certain nombre de facteurs et hypothèses actuarielles, dont le taux d'actualisation (taux d'escompte). Tout changement de ce taux entraînerait une augmentation ou une diminution de l'engagement des régimes de prévoyance. Le taux d'actualisation approprié est déterminé chaque année par le Groupe. Les autres hypothèses sont présentées dans la note F.2.
- Les hypothèses retenues dans le cadre des tests de dépréciation sont décrites dans la note E.1

SECTION B – PRÉSENTATION DU GROUPE

B.1 Activités du Groupe

La société Téléverbier SA est une société suisse constituée en 1950 avec pour objectif de regrouper, sous le contrôle d'une entité unique, l'ensemble des activités liées aux remontées mécaniques. La société mère du Groupe est Téléverbier SA, dont le siège social est situé à Verbier, Commune de Val de Bagnes, Suisse.

Le CEO du Groupe est en charge de la mise en place des objectifs stratégiques et opérationnels décidés par le Conseil d'Administration. Il passe en revue régulièrement le reporting interne pour le suivi des performances et pour l'allocation des ressources dans le Groupe.

L'information sectorielle a été déterminée sur la base du reporting interne, qui est basé sur les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour établir les états financiers consolidés. Les secteurs d'activité identifiés sont au nombre de quatre et la performance de chaque segment est évaluée sur la base du résultat opérationnel (se référer à la note D.4).

Domaines skiabiles

Cette activité concerne pour l'essentiel l'exploitation des remontées mécaniques, la vente d'articles, les recettes des parkings et des consignes, des contrats de location dans les immeubles d'exploitation et des surfaces d'immeubles dans le cadre d'espaces publicitaires. Elle comprend également l'activité d'école de skis de Tzoum'Evasion Sàrl ainsi que la vente et location d'articles de sport de T-Shop Sàrl.

Restaurants

Cette activité concerne l'exploitation de onze restaurants d'altitude, dont un en copropriété, implantés sur le domaine skiable. Le chiffre d'affaires comprend exclusivement la vente de produits

de restauration ainsi qu'un service traiteur pour diverses manifestations. Etant prise en charge par les sociétés du Groupe, la restauration du personnel n'est pas rattachée au secteur Restaurants mais à celui des Domaines skiabiles.

Services techniques

Cette activité de prestations de services et de maintenance concerne :

- un atelier garage pour l'entretien des dameuses de pistes pour des tiers ;
- un atelier de construction métallique ainsi que d'un service de maintenance pour les installations de remontées mécaniques dans le cadre des opérations annuelles d'entretien ;
- l'exploitation d'un magasin de pièces détachées pour l'entretien des dameuses de pistes avec un contrat de service après-vente auprès de la marque Leitner Prinoth.

Hébergement

Cette activité concerne les services d'hébergement proposés par la société T-Resort SA à la clientèle. Celle-ci exploite le bâtiment T-One SA situé sur le secteur de La Tzoumaz.

Toutes les activités sont regroupées dans une seule zone géographique : le canton du Valais et la Suisse romande. Sur appel de clients étrangers ayant besoin de nos compétences, il peut exceptionnellement arriver que la société intervienne également sur d'autres continents, notamment pour remonter des installations démontées en Suisse.

B.2 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	% de contrôle		% d'intérêt	
			2021	2020	2021	2020
STA Services Techniques Alpins SA	Sembracher	IG	92,47	92,47	92,47	92,47
Tzoum'Evasion Sàrl	Riddes	IG	75,42	75,42	75,42	75,42
T-Shop Sàrl	Riddes	IG	50,50	50,50	50,50	50,50
Verbier Sport Plus SA ⁽¹⁾	Val de Bagnes	IG	50,00	50,00	50,00	50,00
T-Resort SA ⁽¹⁾	Val de Bagnes	IG	50,00	50,00	50,00	50,00
Mayens de Bruson Pomotion SA	Val de Bagnes	ME	50,00	50,00	50,00	50,00
Chez Dany SA	Val de Bagnes	ME	33,33	33,33	33,33	33,33
Télé-Thyon SA	Vex	ME	30,87	30,77	30,87	30,77
T-One SA	Riddes	ME	50,00	50,00	50,00	50,00

IG = Intégration globale / ME = Mise en équivalence

1 Ces sociétés sont consolidées par intégration globale du fait de la détention de la majorité au Conseil d'administration fixée statutairement.

Les méthodes de consolidation retenues ont été appliquées selon les principes décrits en note B.8.

La date de bouclage des états financiers individuels de toutes les sociétés du Groupe est le 31 octobre à l'exception des Mayens de Bruson Promotion SA (31 décembre).

B.3 Variation du périmètre de consolidation

Au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2020-2021, la filiale GeoSNOW SA qui était détenue à 50% et consolidée par mise en équivalence a été liquidée.

B.4 Entreprise commune et actifs détenus conjointement

Le Groupe a retenu, au sens de la norme IFRS 11, la société simple Copropriété du Mont-Fort, détenue conjointement et paritairement avec la société NVRM ainsi que le Bar des Etablons, détenu conjointement et paritairement avec le ski-club des Etablons. Il s'agit d'entreprises communes au sens de l'IFRS 11, les parties exploitant conjointement des actifs communs sur la base d'un accord contractuel.

B.5 Quote-part dans les sociétés intégrées par mise en équivalence

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Valeur des titres au 1^{er} novembre	4 288	3 726
Variation dans le périmètre des sociétés mises en équivalence	-44	1 250
Dividendes	0	0
Quote-part dans résultat des sociétés mises en équivalence	488	-688
VALEUR DES TITRES AU 31 OCTOBRE	4 732	4 288

La société-mère a augmenté la participation dans le capital-actions de sa filiale Télé-Thyon SA par l'acquisition de 73 actions (kCHF 6) et liquidé la participation de sa filiale GeoSNOW SA (kCHF 50).

Compte de résultat simplifié des sociétés mises en équivalence

(en kCHF)	TÉLÉ-THYON SA		T-ONE SA		AUTRES SOCIÉTÉS	
	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020	2020-2021	2019-2020
Chiffre d'affaires	5 248	6 120	1 294	1 762	67	43
Résultat net	-419	168	404	-590	-30	-70
Part au résultat net des sociétés mises en équivalence	-129	142	202	-295	24	-35
Correction de valeur	0	0	391	-500	0	0
Part au résultat global des sociétés mises en équivalence	-129	142	593	-795	24	-35

Bilans simplifiés des sociétés mises en équivalence

(en kCHF)	TÉLÉ-THYON SA		T-ONE SA		AUTRES SOCIÉTÉS	
	31.10.2021	31.10.2020	31.10.2021	31.10.2020	31.10.2021	31.10.2020
Actifs courants	1 309	1 184	874	154	46	153
Actifs non courants	18 399	19 447	28 335	29 564	9 243	9 201
Dettes courantes	3 448	3 057	293	1 156	22	13
Dettes non courantes	5 743	6 638	29 537	29 587	7 964	7 979
Capitaux propres	10 517	10 936	-621	-1 025	1 303	1 362
Part aux capitaux propres des sociétés mises en équivalence	3 236	3 365	0	0	443	468

Au 31 octobre 2020 et 2021, ce poste comprend les titres des sociétés associées Télé-Thyon SA 3242 kCHF (N-1 3365 kCHF), T-One SA 1048 kCHF (N-1 455 kCHF), Chez Dany SA 417 kCHF (N-1 425 kCHF), Mayens-de-Bruson-Promotion SA 25 kCHF (N-1 28 kCHF) ainsi que de GeoSNOW SA en liquidation 0 kCHF (N-1 15 kCHF).

B.6 Parties liées

Le Groupe a retenu comme parties liées, au sens de la norme IAS 24, les sociétés consolidées par mises en équivalence, les principaux actionnaires et les sociétés qu'ils contrôlent, les principaux dirigeants et leurs proches, ainsi que la fondation de prévoyance du Groupe Téléverbier.

(en kCHF)

	31.10.2021	31.10.2020
Créances auprès de:	6 287	6 396
Sociétés consolidées par mise en équivalence ¹	6 287	6 375
Principaux actionnaires et les sociétés qu'ils contrôlent ²	0	21
Dettes envers des:	6 818	8 219
Sociétés consolidées par mise en équivalence ¹	1	18
Principaux actionnaires et les sociétés qu'ils contrôlent ²	3 008	-17
Fondation de prévoyance	3 810	8 218
Revenus pour prestations de service avec des:	1 634	1 154
Sociétés consolidées par mise en équivalence	386	900
Principaux actionnaires et les sociétés qu'ils contrôlent ²	1 248	254
Achats de biens et services auprès de:	2 032	1 861
Sociétés consolidées par mise en équivalence	4	72
Principaux actionnaires et sociétés qu'ils contrôlent ²	1 191	969
Fondation de prévoyance	837	820

1 Les créances accordées aux sociétés consolidées par mise en équivalence sont principalement relatives à Télé-Thyon SA, Mayens de Bruson Promotion SA et T-One SA.

2 Les parties liées dans la catégorie des principaux actionnaires correspondent essentiellement à la Commune et Bourgeoisie de Val de Bagnes et la famille Burrus.

B.7 Immobilisations financières

(en kCHF)

	31.10.2021	31.10.2020
Prêts à des sociétés mises en équivalence	6 676	6 701
Autres immobilisations financières	3 804	3 673
Actifs financiers disponibles à la vente	24	12
VALEURS BRUTES	10 504	10 386
Provisions	-645	-647
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9 859	9 739

Les prêts pour une valeur brute de 6676 kCHF correspondent à des avances aux sociétés Mayens de Bruson Promotion SA de 1690 kCHF (N-1 : 1690 kCHF), Chez Dany SA de 643 kCHF (N-1 : 618 kCHF), Télé-Thyon SA de 200 kCHF (N-1 : 200 kCHF) ainsi qu'à la société T-One SA de 4143 kCHF (N-1 : 4193 kCHF). Le remboursement du prêt à la société Mayens de Bruson Promotion SA est subordonné à la réalisation du projet immobilier. Le caractère recouvrable du prêt avec la société T-One SA est couvert par la valeur de marché de l'immeuble.

Les autres immobilisations financières comprennent principalement 12,85% des titres de la Société NV Remontées mécaniques SA. Une réévaluation à la juste valeur de 125 kCHF a été effectuée sur la base du dernier rapport de gestion 2020/2021. Les variations de valeur sont enregistrées dans les autres éléments du résultat global.

Les provisions comptabilisées concernent les prêts accordés aux sociétés mises en équivalence Chez Dany SA, ainsi que les prêts accordés à l'Association High Five, Thyon Evasion Sàrl et Télé-Vichères-Liddes SA.

Filiales

Les filiales sont intégralement consolidées lorsque le Groupe a le pouvoir d'y exercer le contrôle. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il a des droits sur ou est exposé à des rendements variables de cette dernière et qu'il est en mesure d'influencer ses rendements par le pouvoir dont il dispose sur la société. Le pouvoir s'accompagne en général d'un contrôle de plus de 50% des droits de vote.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, et ceci quel que soit le montant des intérêts non contrôlants. L'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe des actifs nets identifiables acquis est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition (goodwill). Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement en compte de résultat.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur.

Coentreprises et sociétés associées

Les coentreprises sont les entreprises contrôlées conjointement afin de poursuivre ensemble un but commun. Les sociétés associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote.

Les coentreprises et les participations dans les sociétés associées sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. La participation du Groupe dans les sociétés associées comprend le goodwill (net de tout cumul de perte de valeur) identifié lors de l'acquisition.

La quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les variations de capitaux propres (sans impact sur le résultat) postérieurement à l'acquisition est comptabilisée directement en capitaux propres. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition.

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une société associée est supérieure ou égale à sa participation dans cette entreprise, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation d'effectuer des paiements au nom de la société associée.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses sociétés associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans ces entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des sociétés associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Intérêts non contrôlants

Les intérêts non contrôlants sont présentés au bilan comme composant des fonds propres. La part du résultat imputable aux intérêts non contrôlants est présentée comme composante du résultat de l'exercice dans le compte de résultat.

SECTION C – CAPITAL ET DIVIDENDE

C.1 Gestion du capital et du dividende

Au 31 octobre 2021, le capital social est composé de 1 400 000 actions d'un nominal de CHF 13,50.

Les objectifs du Groupe en ce qui concerne la gestion du capital sont de préserver sa capacité à développer son activité d'exploitation, à maintenir un ratio d'endettement sain, mais également à fournir un retour sur investissement aux actionnaires. Le Groupe ne souhaite pas obtenir de notation d'une agence de rating reconnue, mais sa structure est revue périodiquement par ses partenaires financiers principaux, notamment à l'occasion du renouvellement des lignes de crédit.

Le Groupe a une politique de versement de dividende régulier tout en maintenant un taux d'endettement net maximum

(dettes nettes divisées par le total des fonds propres) de 20 à 25%. Au 31 octobre 2021, le taux d'endettement net est de 10% contre un taux d'endettement nul au 31 octobre 2020. En effet, de nouveaux leasings ont été contractés pour financer les investissements majeurs de l'exercice.

Les dividendes sont enregistrés dans les états financiers de la période où ils ont été approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires.

Les comptes consolidés 2020-2021 du Groupe Téléverbier ont été approuvés par le Conseil d'administration en date du 25 février 2022 et recommande leur approbation à l'Assemblée générale.

C.2 Résultat par action

(en kCHF)

	31.10.2021	31.10.2020
Résultat net par action	-0,29	1,06
Dividende par action proposé	0,00	0,00
Nombre d'actions	1 400 000	1 400 000

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribué aux actionnaires de la société Téléverbier SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Il n'y a pas d'effet potentiel de dilution sur le résultat par action.

SECTION D – DONNÉES OPÉRATIONNELLES

D.1 Produits opérationnels

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe.

Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés de la façon suivante :

Ventes de services

Les ventes de billets, forfaits de remontées mécaniques, sont comptabilisées au cours de la période de durée de validité des forfaits.

Les billets pré-vendus et dont la consommation aura lieu sur l'exercice suivant ne sont pas pris en compte dans le chiffre d'affaires de l'année en cours.

Les préventes non consommées sont enregistrées en produits constatés d'avance.

Prestations de services

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture lorsqu'ils peuvent être estimés de manière fiable.

Lorsque le résultat d'une transaction faisant intervenir une prestation de services ne peut être estimé de façon fiable, le produit des activités ordinaires n'est comptabilisé qu'à hauteur des charges comptabilisées qui sont recouvrables.

Dans la mesure où il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge.

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent, notamment : les recettes de location d'espaces publicitaires, les participations publicitaires, la vente de cartes à puce servant de support aux abonnements vendus, les refacturations ponctuelles et les commissions de partenaires de la société Verbier Sport Plus SA, mais également les recettes du magasin de sport du T-Shop et les recettes de l'école de ski Tzoum'Evasion.

Autres produits liés à l'activité

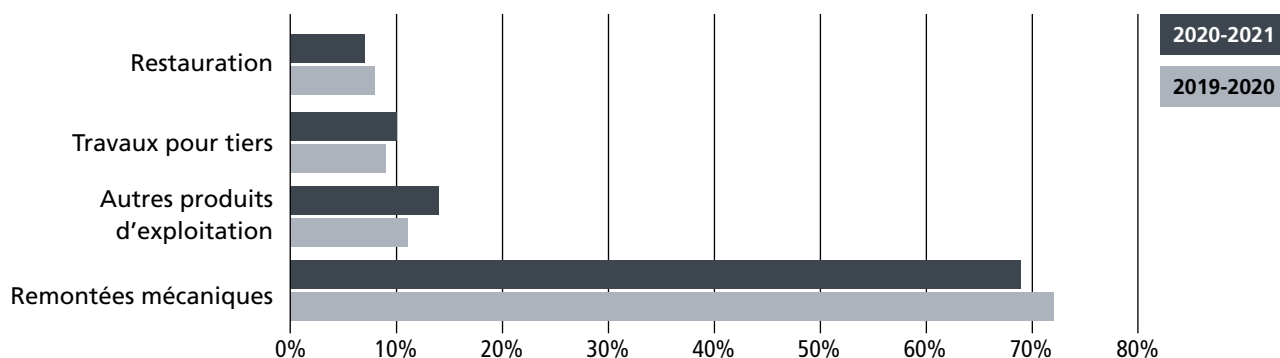
Les autres produits liés à l'activité sont composés des heures de personnel effectuées sur des travaux d'investissement du groupe. Ils comprennent également des travaux facturés sans marge par la filiale STA pour des projets d'investissement de la maison-mère Téléverbier SA. Ils comprennent environ 1/3 d'heures de personnel, les 2/3 restants étant composés de frais de sous-traitance et de refacturation de pièces.

D.2 Détail des produits opérationnels

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Remontées mécaniques	32 665	35 448
Autres produits d'exploitation	6 831	5 517
Travaux pour tiers	4 575	4 318
Restauration ⁽¹⁾	3 385	4 123
Chiffre d'affaires	47 456	49 406
Autres produits liés à l'activité	3 376	1 919
PRODUITS OPÉRATIONNELS	50 832	51 325

1 Les recettes des restaurants 2020-2021 comprennent un montant de 787 kCHF de subventions COVID à fonds perdus.

Le chiffre d'affaires se détaille de la manière suivante :



D.3 Détail des autres charges d'exploitation

(en kCHF)	2020-2021	2019-2020
Energie	-2 187	-2 126
Entretien	-2 930	-2 723
Publicité	-1 690	-1 567
Indemnités	-1 055	-1 210
Sous-traitance	-1 306	-1 073
Assurance	-338	-266
Locations	-1 417	-279
Autres frais généraux	-1 084	-834
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-12 007	-10 078

D.4 Résultat d'exploitation opérationnel par secteur d'activité

31.10.2021 (en kCHF)	Domaines skiabiles	Restauration	Services Techniques	Héberge- ment	Eliminations inter-secteurs	Total
Remontées mécaniques	32 252	-	-2	-118	533	32 665
Autres produits d'exploitation	5 673	12	805	2 248	-1 908	6 831
Travaux pour des tiers	750	235	6 771	20	-3 202	4 575
Recettes des restaurants	-	3 909	-	-	-524	3 385
Chiffre d'affaires	38 675	4 156	7 574	2 150	-5 100	47 456
Autres produits liés à l'activité	1 874	137	96	-	1 268	3 376
Produits opérationnels	40 549	4 294	7 670	2 150	-3 831	50 832
- Dont opérations inter-secteurs	718	105	2 309	628	3 760	-
Coût d'achat des matières et fournitures	-423	-1 050	-2 777	-48	41	-4 258
Autres charges d'exploitation	-10 751	-1 105	-1 211	-1 495	2 554	-12 007
Impôts, taxes et charges assimilées	-835	-21	-36	-2	5	-889
Charges de personnel	-17 165	-1 844	-3 428	-493	1 231	-21 698
Charges opérationnelles	-29 174	-4 020	-7 452	-2 038	3 831	-38 852
EBITDA	11 375	274	219	112	-	11 980
Dotations aux amortissements	-12 098	-211	-286	-103	-	-12 699
EBIT	-723	63	-67	9	-	-719
Immobilisations incorporelles et corporelles	150 770	3 835	2 702	533	-	157 840
Immeubles de placement	3 212	-	-	-	-	3 212
Dettes financières	28 252	-	2 900	-	-2 900	28 252

31.10.2020 (en kCHF)	Domaines skiabiles	Restauration	Services Techniques	Héberge- ment	Eliminations inter-secteurs	Total
Remontées mécaniques	35 447	-	-	-	1	35 448
Autres produits d'exploitation	6 164	18	455	-	-1 120	5 517
Travaux pour des tiers	647	7	5 777	-	-2 113	4 318
Recettes des restaurants	-	4 507	-	-	-384	4 123
Chiffre d'affaires	42 258	4 532	6 232	-	-3 616	49 406
Autres produits liés à l'activité	1 089	114	34	-	682	1 919
Produits opérationnels	43 347	4 646	6 266	-	-2 934	51 325
- Dont opérations inter-secteurs	709	61	1 839	-	2 609	-
Coût d'achat des matières et fournitures	-534	-1 447	-1 959	-	39	-3 901
Autres charges d'exploitation	-10 402	-960	-863	-	2 147	-10 078
Impôts, taxes et charges assimilées	-770	-23	-39	-	4	-828
Charges de personnel	-16 256	-1 987	-3 066	-	744	-20 565
Charges opérationnelles	-27 962	-4 417	-5 927	-	2 934	-35 372
EBITDA	15 385	229	339	-	-	15 953
Dotations aux amortissements ⁽¹⁾	-12 634	-5 423	-288	-	-	-18 345
EBIT	2 751	-5 194	51	-	-	-2 392
Immobilisations incorporelles et corporelles	125 120	4 126	2 697	-	-	131 943
Immeubles de placement	3 212	-	-	-	-	3 212
Dettes financières	10 019	-	2 900	-	-2 900	10 019

L'élimination des soldes inter-secteurs correspond pour l'essentiel aux facturations de prestations de services entre les domaines skiabiles, la restauration et les services techniques.

Les immobilisations incorporelles, corporelles et les immeubles de placement sont localisés en Suisse (canton du Valais).

⁽¹⁾ Se référer à la note E.1 faisant état de la dépréciation constatée sur le secteur d'activité de la Restauration.

D.5 Clients et comptes rattachés et autres actifs courants

Les créances résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Le Groupe applique le modèle simplifié de dépréciation des créances commerciales pour évaluer le montant des pertes de crédit attendues sur la totalité de leur durée de vie et constituer une provision en conséquence. Les créances ne comportent pas de composante de financement importante.

Pour les créances dont le risque de crédit s'est détérioré de manière significative depuis la comptabilisation initiale mais pour lesquelles il n'existe pas de preuve de défaillance à la date de clôture, une provision est constituée sur la base des pertes attendues sur toute la durée de vie des créances, par portefeuille de créances.

Pour les créances pour lesquelles il existe des preuves objectives de défaillance à la date de clôture, une provision est constituée sur la base des pertes attendues sur toute la durée de vie des créances, sur une base individuelle.

Clients et comptes rattachés

(en kCHF)

	2020-2021	2019-2020
Créances clients	3 414	2 990
Dépréciations	-610	-630
TOTAL	2 804	2 360

Les créances d'exploitation concernent exclusivement des prestations facturées à la clientèle dans le cadre d'un processus normal de facturation.

Répartition des créances clients brutes par échéance

(en kCHF)

	2020-2021	2019-2020
Non échues	2 028	1 867
Echues à moins de 30 jours	245	169
Echues à plus de 30 jours	1 141	954
CRÉANCES CLIENTS BRUTES	3 414	2 990

Dépréciations créances clients

(en kCHF)

	2020-2021	2019-2020
Solde au 1^{er} novembre	-630	-507
Dotation	82	-171
Reprises	0	0
Utilisations	-62	48
SOLDE AU 31 OCTOBRE	-610	-630

Autres actifs courants

(en kCHF)

	31.10.2021	31.10.2020
Autres créances à court terme	1 856	2 038
Créances sociales	353	308
Dépréciations	0	0
Autres créances	2 209	2 346
Charges constatées d'avance	661	602
TOTAL	2 870	2 948

Les créances sociales concernent essentiellement certaines charges sociales faisant l'objet d'un acompte unique payé en début d'année.

Les autres créances sont toutes à moins d'un an.

D.6 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation (prix de marché diminué des frais de vente encourus).

La méthode du prix moyen est appliquée pour la comptabilisation des mouvements de stocks.

Toute dépréciation de stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation et toute perte de stocks sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit.

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Pièces de maintenance remontées mécaniques	53	41
Marchandises destinées à la vente	283	280
Matières premières, marchandises et fournitures	932	1 266
Travaux en cours	496	168
Combustibles et carburants	1 020	942
Marchandises restaurants	339	471
Valeur brute stock	3 123	3 167
Dépréciations	-345	-357
VALEUR NETTE STOCK	2 778	2 810

Les stocks sont constitués de pièces de maintenance destinées à la réparation de remontées mécaniques, des équipements utilisés pour l'exploitation du domaine skiable et de matières premières, marchandises et fournitures concernant essentiellement la filiale STA SA.

La correction de valeur porte sur les stocks n'ayant pas fait l'objet de mouvement depuis plus de 5 années.

D.7 Autres passifs courants

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Produits constatés d'avance	4 893	4 312
Autres dettes fiscales et sociales	2 807	2 756
Autres dettes d'exploitation	1 929	1 609
Dettes d'impôts courants	20	79
AUTRES PASSIFS COURANTS	9 649	8 756

Les produits constatés d'avance comprennent au 31.10.2021 pour 4301 kCHF de ventes d'abonnements de ski pour la saison 2021/2022, ainsi que 386 kCHF d'acomptes relatifs aux travaux en cours (contre respectivement 3897 kCHF et 37 kCHF au 31.10.2020).

D.8 Engagements hors bilan liés à des locations ou des conventions

(en kCHF)	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Charges liées à des conventions	957	3 829	15 716	20 502

Les charges liées à des conventions correspondent à la somme des charges non actualisées des accords passés pour de longues durées, en général 20 ans, avec les communes et les consortages d'alpages pour les droits d'usage et d'exploitation des domaines skiables.

D.9 Gestion des risques opérationnels

La baisse de fréquentation liée aux mauvaises conditions météorologiques

Le manque durable de neige constitue l'aléa le plus connu des exploitants de domaines skiables. Le Groupe a tenu compte de ce risque dans le choix de ses implantations en planifiant des programmes d'enneigement de culture et de gestion de la qualité de la neige. Bien que ne s'étant pas matérialisé depuis de nombreuses années, le risque d'un manque de neige grave pendant une saison ne peut cependant être totalement exclu.

L'environnement économique général

Les services proposés par le Groupe ne faisant pas partie des dépenses impératives, une situation économique morose peut devenir pour les clients une raison de différer leur venue sur les sites du Groupe, ou de diminuer leurs dépenses. L'offre des domaines skiables s'adresse à des clientèles en provenance de nombreux pays, dont certains sont plus gravement affectés que d'autres par les implications du franc fort sur le prix des prestations touristiques helvétiques. Compte tenu de la tendance de la clientèle à réserver ses séjours de plus en plus tardivement, les prévisions de fréquentation deviennent aussi plus aléatoires pour faire face au risque éventuel de réduction des ventes du fait de l'évolution du contexte économique. Des actions commerciales sont entreprises pour répondre à ces demandes.

Les risques d'accident corporel

De par ses activités, le Groupe est exposé au risque que des clients ou des employés soient victimes d'accidents :

- lors de l'utilisation, de l'exploitation ou de la maintenance d'appareils de remontées mécaniques ;
- de type sanitaire, liés notamment aux activités de restauration.

La sécurité du public et du personnel est une préoccupation majeure pour l'ensemble des dirigeants et collaborateurs du Groupe.

Le Groupe veille à ce que :

- les matériels utilisés soient conçus, fabriqués, installés, exploités et entretenus de façon à présenter, dans des conditions normales d'utilisation ou dans d'autres conditions raisonnablement prévisibles par le professionnel, la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre et ne pas porter atteinte à la sécurité des personnes, dans le strict respect des normes en vigueur ;
- les produits, consommables et autres, soient conformes aux normes et règlements en vigueur.

Le Groupe a engagé un responsable Q.S.E. (Qualité Sécurité Environnement), chargé d'améliorer les processus de contrôle. Des plans de secours sont prévus en cas d'accident grave pour en limiter au maximum les conséquences.

Les risques d'indisponibilité des installations

Les sites du Groupe sont exposés aux risques tels qu'incendie, bris de machine, ou événements naturels. Des mesures de prévention et de protection, de type à la fois technique et managérial, sont mises en place. Les experts prévention des assureurs visitent régulièrement les sites du Groupe. Le Groupe considère que les investissements nécessaires au maintien des installations en bon état de fonctionnement et à la sécurité constituent une priorité.

La défaillance de certains fournisseurs clés

Certaines ressources nécessaires aux activités du Groupe ne sont disponibles qu'auprès d'un nombre d'acteurs limités. Ce sont par exemple les appareils de remontées mécaniques et les systèmes de billetterie des domaines skiables. Aucun risque de défaillance de ces fournisseurs n'est actuellement identifié. Cependant, le Groupe a engagé des actions visant à prévenir ce risque en réduisant sa dépendance technique et en diversifiant ses sources d'approvisionnement.

Les assurances – couverture de risques

Le Groupe a souscrit auprès de compagnies d'assurance notoirement solvables des programmes d'assurance de responsabilité civile, de responsabilité civile des dirigeants de droit ou de fait et d'assurance dommages aux biens et de pertes d'exploitation consécutives. Toutes les sociétés du Groupe détenues à plus de 50% ou pour lesquelles le Groupe a la charge d'assurance sont couvertes par ces programmes.

SECTION E – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

E.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition et à leur coût de revient diminué des amortissements et des pertes de valeur.

Les subventions pour investissements sont portées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les coûts de réparation et d'entretien sont imputés directement comme charges au compte de résultat, tandis que les rénovations et améliorations majeures sont activées comme immobilisations corporelles et amorties sur leur durée de vie économique présumée.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût historique en fonction de l'avancement des travaux.

Les immobilisations en cours font apparaître la valeur des immobilisations non terminées à la fin de chaque exercice. Les avances et acomptes concernent les commandes d'immobilisations à la date de clôture.

L'amortissement de ces actifs commence lorsque les actifs sont prêts à être mis en service.

Les terrains liés à l'exploitation ne sont pas amortis.

Les servitudes sont comptabilisées dans la rubrique « Terrains » et sont amorties sur la durée d'usage de cette dernière.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité estimée comme suit :

	Durées
Construction sur sol propre	25 ans
Bâtiment administratif	40 ans
Servitudes	20 ans
Installations techniques et agencements divers, aménagement des constructions	10 ans
Mobilier et outillage industriel	7 ans
Remontées mécaniques	15 à 30 ans
Matériel informatique et de transport	5 à 6 ans

Si le Groupe est obligé de démanteler des remontées mécaniques ou d'autres immobilisations et de remettre en état les propriétés propres ou de tiers sur lesquelles ces immobilisations se trouvent, les coûts estimés correspondants sont ajoutés au coût initial à la date d'acquisition et amortis sur la durée de vie économique de l'immobilisation.

La durée d'utilité, les composants et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et le cas échéant de l'évolution technologique.

Le Groupe obtient des concessions de l'Office Fédéral des Transports (OFT) par installation de remontée mécanique pour des durées initiales de 20 à 25 ans prolongeables. Dès le 01.01.2018, les concessions sont attribuées pour une durée de 40 ans.

La durée d'amortissement peut excéder la date de fin de concession de la remontée mécanique lorsqu'il est hautement probable que sa durée d'utilisation sera plus longue.

Aucun actif n'est qualifié pour l'activation d'intérêts financiers.

Tests de dépréciation

Comme le stipule la norme IAS 36, la société doit apprécier à chaque date de reporting s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la société compare la valeur comptable de l'actif à la valeur recouvrable, cette dernière correspondant à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif doit être ramenée à sa valeur recouvrable. Cette réduction est une perte de valeur qui est comptabilisée en résultat.

Secteur d'activité Restauration

Les écarts des derniers exercices entre marge d'exploitation attendue et marge d'exploitation effective de nos restaurants portaient à croire que certains restaurants d'altitude devaient faire l'objet d'une dépréciation. De plus, il existait des indices d'obsolescence et de dégradation physique sur certains établissements. Chaque établissement de restauration est une unité génératrice de trésorerie indépendante. Des tests de dépréciation avaient ainsi été réalisés l'année dernière et avaient indiqué la présence d'une dépréciation sur certains restaurants. Ces tests de dépréciation avaient conduit à déprécier certains actifs du secteur d'activité Restauration à concurrence de CHF 4,7 millions, cette charge étant incluse dans les dotations aux amortissements au 31 octobre 2020.

L'activité Restauration étant toujours impactée par la crise liée à la pandémie COVID-19 en date du 31 octobre 2021, nous avons procédé à de nouveaux tests de dépréciation. La juste valeur ou la valeur de marché des restaurants d'altitude n'étant pas observable, un calcul de la valeur d'utilité de chaque établissement a été effectué. Pour ce faire, nous avons effectué une actualisation des flux de trésorerie futurs que la groupe s'attend à obtenir de chacun des établissements, sur la base des budgets actualisés des cinq prochaines années. Le taux d'actualisation retenu pour l'analyse est de 7,5% et correspond au coût moyen pondéré du capital comparable au même domaine d'activité et à l'emplacement géographique des établissements.

En finalité, ces nouveaux tests de dépréciation ont démontré qu'une dépréciation supplémentaire ou qu'une reprise de dépréciation n'étaient pas nécessaires.

Secteur d'activité Domaines skiabiles

L'activité Domaines skiabiles étant également impactée par la crise liée à la pandémie COVID-19 avec une diminution des journées skieurs de plus de 20% par rapport à l'exercice 2018/2019, nous avons également procédé à un test de dépréciation sur ce secteur d'activité.

La juste valeur ou la valeur de marché des domaines skiabiles n'étant pas observable, un calcul de la valeur d'utilité de ces derniers a été effectué. Pour ce faire, nous avons effectué une actualisation des flux de trésorerie futurs que la groupe s'attend à obtenir pour l'ensemble des domaines skiabiles, sur la base des budgets actualisés des cinq prochaines années. Le taux d'actualisation retenu pour l'analyse est de 5,6% et correspond au coût moyen pondéré du capital comparable au même domaine d'activité de transports et loisirs.

En finalité, ce test de dépréciation a démontré qu'aucune dépréciation n'était requise. Cette conclusion est confortée par l'augmentation de la fréquentation des domaines skiabiles sur l'exercice 2021/2022 et la décision du Conseil fédéral du 16 février 2022 de lever toutes les mesures sanitaires qui étaient alors en vigueur en Suisse.

Immobilisations corporelles

(en kCHF)	31.10.2020	Acquisitions	Dotations	Dépréciations	Sorties	Reclassements	31.10.2021
VALEURS BRUTES							
Remontées mécaniques	243 145	29			-12 897	3 515	233 792
Installations techniques	92 732	55				920	93 707
Matériels et mobiliers	12 606	859				24	13 489
Constructions	25 269						25 269
Matériels de transport	13 785	2 640			-1 236		15 189
Terrains	13 567						13 567
Immobilisations en cours	3 417	24 685				-4 081	24 021
Avances et acomptes	5 746	9 379				-377	14 748
Sous-total des valeurs brutes	410 267	37 647			-14 133		433 781
AMORTISSEMENTS							
Remontées mécaniques	-176 294		-6 240		12 764		-169 770
Installations techniques	-61 200		-3 388				-64 588
Matériels et mobiliers	-11 509		-571				-12 080
Constructions	-18 359		-310				-18 669
Matériels de transport	-9 201		-1 616		1 208		-9 609
Terrains	-3 288		-45				-3 333
Sous-total des amortissements	-279 851		-12 170		13 972		-278 050
TOTAL DES VALEURS NETTES	130 416	37 647	-12 170		-161		155 732

(en kCHF)	31.10.2019	Acquisitions	Dotations	Dépréciations	Sorties	Reclassements	31.10.2020
VALEURS BRUTES							
Remontées mécaniques	243 137	191			-3 743	3 560	243 145
Installations techniques	87 178	451			-387	5 490	92 732
Matériels et mobiliers	20 465	168			-8 320	293	12 606
Constructions	25 804	127			-791	129	25 269
Matériels de transport	15 746	1 408			-3 897	528	13 785
Terrains	13 568				-1		13 567
Immobilisations en cours	5 338	5 643			-64	-7 500	3 417
Avances et acomptes	8 335	-89				-2 500	5 746
Sous-total des valeurs brutes	419 571	7 899			-17 203		410 267
AMORTISSEMENTS							
Remontées mécaniques	-173 807		-6 239		3 752		-176 294
Installations techniques	-57 322		-3 957	-308	387		-61 200
Matériels et mobiliers	-19 061		-675	-64	8 291		-11 509
Constructions	-14 214		-700	-4 292	847		-18 358
Matériels de transport	-11 414		-1 681	-3	3 897		-9 201
Terrains	-3 243		-45				-3 289
Sous-total des amortissements	-279 061		-13 296	-4 667	17 173		-279 851
TOTAL DES VALEURS NETTES	140 510	7 899	-13 296	-4 667	-30		130 416

Les principaux investissements de l'année sont détaillés dans les flux financiers au point 4.2.

E.2 Leasings

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers.

Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées initialement à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure.

Afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris, la redevance de leasing est décomposée en deux éléments : un amortissement (note E.1) et un intérêt (note G.4)

Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de 49 567 kCHF au 31 octobre 2021 (20 220 kCHF au 31 octobre 2020). Elles concernent les remontées mécaniques et l'enneigement mécanique.

E.3 Engagements hors bilan liés aux immobilisations corporelles et garanties

Les actifs gagés concernent un bâtiment pour un montant de 1160 kCHF au 31 octobre 2021 (2025 kCHF au 31 octobre 2020). Un montant de 910 kCHF de titres hypothécaires était gagé au 31 octobre 2021 sans changement par rapport à l'exercice précédent.

La valeur des engagements des investissements au 31.10.2021 s'élève à 8462 kCHF (8918 kCHF au 31 octobre 2020). Ces engagements concernent le combimix Esserts-Savoleyres.

Téléverbier SA assure également un engagement de solidarité à hauteur de CHF 6 millions dans le cadre du crédit hypothécaire de T-One SA (société-fille) accordé par la Banque CIC (Suisse) SA.

E.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

- Logiciels & développements informatiques: 3 à 5 ans
- Droits d'utilisation: sur la durée de la convention.

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le Groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Par nature, les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(en kCHF)	31.10.2020	Acquisitions	Dotations	Sorties	Reclassements	31.10.2021
VALEURS BRUTES						
Goodwill	56					56
Logiciels	1 190	26			735	1 950
Autres immobilisations incorporelles	3 531					3 531
Immobilisations incorporelles en cours	18	983			-735	266
Sous-total des valeurs brutes	4 794	1 009				5 803
AMORTISSEMENTS						
Logiciels	-1 058		-233			-1 291
Autres immobilisations incorporelles	-2 209		-196			-2 405
Sous-total des amortissements	-3 267		-429			-3 696
TOTAL DES VALEURS NETTES	1 527	1 009	-429			2 108

(en kCHF)	31.10.2019	Acquisitions	Dotations	Sorties	Reclassements	31.10.2020
VALEURS BRUTES						
Goodwill	40	16				56
Logiciels	2 032	34		-994	117	1 189
Autres immobilisations incorporelles	3 531					3 531
Immobilisations incorporelles en cours	95	40			-117	18
Sous-total des valeurs brutes	5 698	90		-994		4 794
AMORTISSEMENTS						
Logiciels	-1 879		-173	994		-1 058
Autres immobilisations incorporelles	-2 013		-196			-2 209
Sous-total des amortissements	-3 892		-369	994		-3 267
TOTAL DES VALEURS NETTES	1 806	90	-369			1 527

Les autres immobilisations incorporelles se composent de droits d'utilisation des eaux concédés par les communes de Val de Bagnes et Riddes.

E.5 Provisions

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant sont incertains. Ces dernières se rapportent essentiellement aux provisions pour coûts de démantèlement des installations de remontées mécaniques.

En effet, dans le cadre des autorisations de construire octroyées par l'Office fédéral des transports (OFT) et des conventions communales et bourgeoises existantes, il est explicitement mentionné qu'en fin d'exploitation le Groupe s'engage à démanteler les installations de remontées mécaniques.

Les coûts de démantèlement sont estimés en fonction du type de remontée mécanique, ainsi que des spécificités de chaque

installation, selon une évaluation effectuée et validée par le département Exploitation et le département Finance.

La provision pour démantèlement au 31 octobre 2021 a été dissoute pour la part correspondant à l'ancienne télécabine Médran I, démantelée en 2021. La dotation à la provision pour démantèlement représente, quant à elle, la part correspondant à la nouvelle télécabine de remplacement Médran IV.

Le taux d'actualisation de la provision retenu en 2020/2021 est inchangé par rapport à l'exercice précédent, soit de 3,2%.

(en kCHF)	2021				2020			
	Démantè- lement	Garanties	Litige	Total	Démantè- lement	Garanties	Litige	Total
Solde au 1^{er} novembre	3 110	112	110	3 332	3 027	112	110	3 249
Dotations	72	-	-	72	20	-	-	20
Reprises	-	-	-40	-40	-	-	-	0
Utilisations	-169	-	-	-169	-33	-	-	-33
Effets de l'actualisation des provisions	59	-	-	59	96	-	-	96
Solde au 31 octobre	3 072	112	70	3 254	3 110	112	110	3 332
Dont à moins d'un an	-	-	70	-	-	-	110	-

E.6 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués selon la méthode du coût. Ils se composent exclusivement de terrains qui ne sont pas amortis.

La juste valeur des terrains au 31 octobre 2021 et au 31 octobre 2020 s'élève à 8548 kCHF. Leur valeur nette comptable au 31 octobre 2021 et au 31 octobre 2020 est de 3212 kCHF. La juste valeur a été déterminée sur la base du prix des dernières transactions effectuées dans les zones concernées sur les

communes de Val de Bagnes et de Riddes. Les autres terrains en immeuble de placement sont situés à la Tzoumaz sur la commune de Riddes.

SECTION F – RESSOURCES HUMAINES

F.1 Effectif et charges de personnel

L'effectif en équivalent temps plein se monte en moyenne annuelle à 304 personnes contre 288 l'année précédente. Le nombre d'employés est à son plus haut niveau durant l'hiver avec 389 équivalents temps plein contre 373 l'hiver précédent.

(en kCHF)

	2020-2021	2019-2020
Salaires bruts et appointements	-17 564	-15 771
Charges sociales	-2 583	-3 704
Personnel temporaire	-918	-629
Autres charges de personnel	-633	-461
CHARGES DE PERSONNEL	-21 698	-20 565

Le Groupe, touché par la crise du COVID-19, a perçu des indemnités pour réduction de l'horaire de travail (RHT) d'un montant de 179 kCHF sur l'exercice 2020/2021 (contre 1879 kCHF sur l'exercice 2019/2020).

F.2 Engagements de retraite

Les employés permanents du Groupe Téléverbier sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur. Les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du Groupe. En cas de découvert, des cotisations d'assainissement peuvent être fixées.

Les employés saisonniers sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance distincte, ils ne sont pas pris en compte dans le calcul des engagements étant donné qu'ils terminent leur emploi à l'issue de la saison.

L'institution de prévoyance des employés permanents est considérée au regard de l'IAS 19 comme une fondation à primauté de prestations. Les engagements du Groupe en résultant ainsi que la charge de prévoyance sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements sont évalués chaque année par un actuaire indépendant.

L'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme une dette ou un actif au bilan. Le résultat d'intérêt net est inscrit directement dans les charges / produits financiers; les autres charges de prévoyance en faveur du personnel font partie des charges de personnel.

Les pertes et gains actuariels générés sur la période sont comptabilisés au sein des fonds propres en tant qu'autres éléments du résultat global sans effet sur le résultat et le coût des services passés directement dans le compte de résultat en tant que charges de personnel.

Comme le prévoient les dispositions de la loi suisse sur la prévoyance professionnelle, les employés du Groupe Téléverbier bénéficient de plans de prévoyance. La prestation de retraite résulte de la constitution de comptes d'épargne individuels qui peuvent être soit perçus sous forme de capital lors du départ en retraite, soit convertis en rentes viagères. Téléverbier SA est affiliée au Groupe Mutuel Prévoyance (GMP) depuis le 1^{er} janvier 2015.

Le Groupe Mutuel Prévoyance (GMP) est une fondation régie par les dispositions de la Loi sur prévoyance professionnelle. Les prestations réglementaires d'invalidité et de décès sont intégralement réassurées auprès de Mobilière Vie. Les prestations de retraite sont assumées de manière autonome par le Groupe Mutuel Prévoyance (GMP). Le Groupe Mutuel Prévoyance (GMP) investit la fortune selon les principes de la LPP et sur la base de son règlement de placement. Le résultat des activités de placement est porté dans les comptes de la fondation et le conseil de fondation décide annuellement de la distribution des excédents, par la fixation d'un taux d'intérêt excédentaire attribué sur les comptes individuels des assurés.

La comptabilisation de plans LPP « en assurance complète » est considérée comme étant à prestations définies (defined benefits) au sens d'IAS 19 pour les raisons suivantes :

- en cas de résiliation du contrat, il n'existe pas de garantie que la prévoyance puisse être maintenue aux mêmes conditions;
- le montant des primes de coût et de risque varie.

Le Groupe Mutuel Prévoyance (GMP) présente un taux de couverture de 118,8% au 30.11.2021 contre 114,0% au 30.11.2020.

Hypothèses de prévoyance

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Taux d'actualisation	0,40%	0,20%
Augmentation des salaires à long terme	1,00%	1,00%
Evolution des rentes à long terme	0,00%	0,00%
Inflation à long terme	1,00%	1,00%
Durée active résiduelle moyenne des employés	8,4 années	9,3 années

La table générationnelle utilisée pour le calcul actuariel est la table « LPP2020 » au 31 octobre 2021 et la table « LPP2015 » au 31 octobre 2020.

Les probabilités d'être en retraite sont inchangées par rapport à l'exercice précédent :

(en kCHF)	31.10.2021		31.10.2020	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
63 ans	80%	80%	80%	80%
64 ans	80%	100%	80%	100%
65 ans	100%	-	100%	-

Charges de prévoyance comptabilisées au compte de résultat

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Coût des services rendus	1 129	1 069
Charges d'intérêts sur obligations de prévoyance	63	91
Coûts administratifs	57	55
Coût des services passés	-1 213	0
Revenus d'intérêts des actifs du régime	-47	-68
COÛT DE PRÉVOYANCE COMPTABILISÉ EN RÉSULTAT	-11	1 147
Dont coût du service et charges administratives	-27	1 124
Dont charges d'intérêts nettes	16	23

Charges de prévoyance comptabilisées dans les autres éléments du résultat

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Ecart actuariel liés à l'expérience	880	315
Ecart actuariel liés aux hypothèses financières	-1 474	570
Ecart actuariel liés aux hypothèses démographiques	-2 084	0
ECARTS ACTUARIELS (PROFIT) / PERTE	-2 678	885
Rendement des actifs du régime, à l'exclusion des produits d'intérêts	-882	-521
COÛT DE PRÉVOYANCE COMPTABILISÉ DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT	-3 560	363

Obligations de prévoyance au bilan

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Obligations de prévoyance	28 002	31 387
Juste valeur des actifs du régime	-24 192	-23 169
ENGAGEMENT (ACTIF) DE PRÉVOYANCE RECONNU AU BILAN	3 810	8 218

Evolution des engagements de prévoyance nets

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Obligations nettes de prévoyance au 1^{er} novembre	8 218	7 528
Charges liées à la prévoyance du personnel - compte de résultat	-11	1 147
Charges liées à la prévoyance du personnel - autres éléments du résultat	-3 560	363
Cotisations de l'employeur	-837	-820
OBLIGATIONS NETTES DE PRÉVOYANCE AU 31 OCTOBRE	3 810	8 218

Evolution des engagements de prévoyance

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Valeur actuelle des obligations de prévoyance au 1^{er} novembre	31 387	30 185
Ecart actuariel (profit) / perte	-2 678	885
Cotisations des participants au régime	389	327
Coût des services rendus	1 129	1 069
Cotisations des employés	681	655
Charges d'intérêts sur obligations de prévoyance	63	91
Coûts administratifs	57	55
Coût des services passés	-1 213	0
Prestations payées	-1 813	-1 880
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS DE PRÉVOYANCE AU 31 OCTOBRE	28 002	31 387

Evolution des actifs du régime

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} novembre	23 169	22 658
Cotisations des participants au régime	389	327
Contributions de l'employeur	837	820
Cotisations des employés	681	655
Rendement des actifs du régime, à l'exclusion des produits d'intérêts	882	521
Intérêts sur actifs du régime	47	68
Prestations payées	-1 813	-1 880
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 31 OCTOBRE	24 192	23 169

Répartition de la juste valeur des actifs du régime

(en kCHF)	31.10.2021			31.10.2020		
	Prix cotés sur le marché	Prix non cotés sur le marché	TOTAL	Prix cotés sur le marché	Prix non cotés sur le marché	TOTAL
Contrats d'assurance	-	20 745	20 745	-	19 736	19 736
Liquidités	3 447	-	3 447	3 432	-	3 432
Total	3 447	20 745	24 192	3 432	19 736	23 168

Analyse de sensibilité

L'évaluation de l'obligation nette au titre des prestations est particulièrement sensible aux changements du taux d'actualisation, aux hypothèses liées à l'évolution des salaires et à l'évolution de l'espérance de vie. Le tableau ci-dessous récapitule les conséquences d'une évolution de ces hypothèses sur la valeur des obligations basées sur la primauté des prestations.

L'analyse de sensibilité considère à chaque fois l'évolution d'une seule hypothèse, les hypothèses restantes demeurant inchangées. Cette approche ne tient pas compte du fait que certaines hypothèses sont liées.

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Espérance de vie		
Augmentation d'un an de l'espérance de vie	28 590	32 075
Diminution d'un an de l'espérance de vie	27 414	30 663
Taux d'actualisation		
Augmentation 0,5%	25 874	28 686
Diminution 0,5%	30 466	34 492
Evolution des salaires		
Augmentation 0,5%	28 114	31 542
Diminution 0,5%	27 918	31 228

F.3 Rémunération des dirigeants

(en kCHF)	2020-2021	2019-2020
Rémunérations de la Direction	982	1 191
Charges sociales de la Direction	221	274
Total Rémunération de la Direction	1 203	1 465
Rémunérations du Conseil d'administration	172	169
Charges sociales du Conseil d'administration	4	4
Total Rémunération du Conseil d'administration	176	173

SECTION G – FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

G.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les rubriques trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments monétaires.

Ces placements, dont l'échéance est inférieure à trois mois, sont disponibles à tout moment pour leur montant nominal et le risque de changement de valeur est négligeable.

Les découverts bancaires figurent au passif du bilan, dans la partie Dettes financières courantes.

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
Comptes à vue	10 571	15 211
Caisse	320	217
TOTAL	10 891	15 428

G.2 Dettes financières

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transactions encourus.

Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts ou les tranches d'emprunts qui doivent être traités dans les douze mois à compter de la date de clôture sont classées dans les passifs courants à moins qu'un accord de refinancement ou de rééchelonnement des paiements à long terme ait été conclu avant la date de clôture.

Structure de l'endettement net

(en kCHF)	31.10.2021	31.10.2020
DETTES FINANCIÈRES		
Crédits-bails (part lg terme)	21 073	7 225
Crédits-bails (part ct terme)	3 762	2 257
Autres emprunts et dettes assimilées (ct terme)	3 398	499
Intérêts courus (ct terme)	19	38
Dettes financières	28 252	10 019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-10 891	-15 428
DETTE NETTE	17 361	-5 409

Les dettes financières sont composées principalement de contrats de leasings dont les taux sont fixés pour la durée du contrat. La juste valeur des dettes financières n'est pas matériellement différente de leur valeur au bilan. La juste valeur des leasings correspond à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt effectif contractuel du leasing.

Afin d'assurer ses liquidités, la société STA Services Techniques Alpains SA, touchée par la crise du COVID-19, a pu bénéficier de crédits transitoires garantis par la Confédération à hauteur de 500 kCHF. Le montant ouvert à la date du bilan se monte à 350 kCHF.

Les crédits COVID-19 sont gérés en tant que compte à découvert sur un compte commercial libellé en francs suisses. Le taux d'in-

térêt s'élève actuellement à 0,0% net. Le Département fédéral des finances adapte ensuite le taux d'intérêt fixé aux évolutions du marché une fois par an, le 31 mars. Les crédits accordés doivent être entièrement remboursés au bout de huit ans. A titre exceptionnel, les crédits COVID-19 peuvent être remboursés et résiliés à tout moment avant son échéance. A noter que les crédits COVID-19 excluent le financement d'investissements dans des actifs immobilisés non nécessaires à l'exploitation, de distribution de dividendes, de remboursements d'apports en capital ainsi que de remboursement de prêt d'actionnaires.

Le taux moyen des dettes financières 2020-2021 est de 1,61% contre 2,53% pour l'exercice précédent.

Répartition des leasings par échéances contractuelles résiduelles

(en kCHF)

	31.10.2021	31.10.2020
Moins de 1 an	3 762	2 258
De 1 à 5 ans	11 402	5 396
Plus de 5 ans	9 671	1 828
TOTAL	24 835	9 482

G.3 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, en tenant compte des frais de transaction directement imputables. Cependant lorsqu'un actif financier est enregistré à sa juste valeur au compte de résultat, les frais de transaction sont enregistrés en charges immédiatement. Le groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes :

Actifs financiers évalués au coût amorti

Cette catégorie comprend notamment les prêts, les clients et autres débiteurs, les dépôts à terme et les liquidités. Après comptabilisation initiale, les prêts et les créances sont valorisés au coût amorti, déduction faite des éventuelles pertes de valeur pour les montants non recouvrables.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat global

Cette catégorie inclut les classes suivantes d'actifs financiers :

- les obligations ;
- les titres de participations (dans lesquelles le Groupe détient moins de 20%) ;
- les autres instruments financiers.

Ces actifs sont enregistrés en actifs non courants, à moins que le groupe n'ait l'intention de les vendre dans les 12 mois à partir

de la date de clôture de l'exercice. Les titres de niveau 1 sont généralement détenus dans le cadre de placement et les niveaux 2 et 3 sont généralement détenus dans le cadre de la stratégie du Groupe.

de la date de clôture de l'exercice.

Après comptabilisation initiale, les actifs sont évalués à leur juste valeur. Tous les gains et les pertes non réalisés sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la vente de l'actif. Lors de la cession, les variations ne sont désormais plus recyclables au compte de résultat.

Lors de l'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif, financier ou non financier, pour les besoins de comptabilisation ou d'informations à fournir, le Groupe détermine la juste valeur sur la base de la hiérarchie ci-après, selon l'importance des données utilisées dans les valorisations :

- Niveau 1 (cours cotés non ajustés) : cours auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 (données observables) : données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (tel qu'un prix) ou indirectement (c'est-à-dire déduites de prix observables) ;
- Niveau 3 (données non observables) : données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs.

Valeurs comptables au 31.10.2021 <i>(en kCHF)</i>	Notes	Actifs financiers évalués au coût amorti	Actifs financiers évalués à la juste valeur**	Passifs financiers évalués au coût amorti	Total
ACTIFS FINANCIERS					
Autres immobilisations financières	B.7	238	3 565	-	3 803
Prêts à des sociétés mises en équivalence et autres participations minoritaires	B.7	6 083	-	-	6 083
Créances d'exploitation	D.5	2 804	-	-	2 804
Autres créances à court terme*	D.5	2 209	-	-	2 209
Actifs financiers disponibles à la vente	B.7	-	24	-	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie	G.1	10 891	-	-	10 891
TOTAL		22 225	3 589	0	25 814
PASSIFS FINANCIERS					
Autres emprunts et dettes assimilées	G.2	-	-	3 398	3 398
Crédits-bails	G.2	-	-	24 835	24 835
Intérêts courus	G.2	-	-	19	19
Dettes d'exploitation et autres dettes*		-	-	12 253	12 253
TOTAL		0	0	40 505	40 505

Au 31 octobre 2021, il existe pour 3565 kCHF de titres de participation évalués au niveau 3 sur la base du dernier rapport de gestion 2020/2021.

Valeurs comptables au 31.10.2020 <i>(en kCHF)</i>	Notes	Actifs financiers évalués au coût amorti	Actifs financiers évalués à la juste valeur**	Passifs financiers évalués au coût amorti	Total
ACTIFS FINANCIERS					
Autres immobilisations financières	B.7	233	3 440	-	3 673
Prêts à des sociétés mises en équivalence et autres participations minoritaires	B.7	6 108	-	-	6 108
Créances d'exploitation	D.5	2 360	-	-	2 360
Autres créances à court terme*	D.5	2 346	-	-	2 346
Actifs financiers disponibles à la vente	B.7	-	12	-	12
Trésorerie et équivalents de trésorerie	G.1	15 428	-	-	15 428
TOTAL		26 475	3 452	0	29 927
PASSIFS FINANCIERS					
Autres emprunts et dettes assimilées	G.2	-	-	499	499
Crédits-bails	G.2	-	-	9 482	9 482
Intérêts courus	G.2	-	-	38	38
Dettes d'exploitation et autres dettes*		-	-	7 299	7 299
TOTAL		0	0	17 318	17 318

Au 31 octobre 2020, il existe pour 3440 kCHF de titres de participation évalués au niveau 3 sur la base du dernier rapport de gestion 2019/2020.

* A l'exclusion des charges payées d'avance et des produits constatés d'avance.

** Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat global.

G.4 Produits et charges financières

(en kCHF)	2020-2021	2019-2020
Charges d'intérêts sur leasings	-276	-268
Charges d'intérêts sur autres emprunts	-2	-3
Produits de trésorerie	1	0
Coût de l'endettement net	-277	-271
Dividendes & intérêts	0	95
Effets de l'actualisation	-55	-96
Autres charges financières	-28	-45
Autres produits financiers	67	66
RÉSULTAT FINANCIER	-293	-251

G.5 Politique de gestion des risques financiers

Risque de flux de trésorerie et risque de taux d'intérêt

La trésorerie opérationnelle est relativement indépendante des fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme. Le Groupe a pour politique de maintenir environ 80% de ses emprunts en instruments à terme et taux fixe.

Pour l'exercice 2020-2021, l'impact de la variation de 50 points de base sur le taux d'intérêt des dettes financières à taux fixe est de 85 kCHF.

Pour l'exercice précédent, l'impact de la variation de 50 points de base sur le taux d'intérêt des dettes financières à taux fixe est de 52 kCHF.

Le Groupe n'a pas recours à des produits dérivés, ni pour les emprunts à long terme, ni pour la gestion de sa trésorerie opérationnelle.

Risque de change

Les activités du Groupe sont peu exposées au risque de change.

Risque de contrepartie (crédits)

Le Groupe n'est que faiblement exposé à des risques de crédits significatifs :

- Pour les actifs financiers, le risque est évalué selon la catégorie d'actifs financiers conformément aux dispositions décrites sous la note G.3 ;
- Pour les créances clients, ces risques sont couverts par une provision adaptée des créances douteuses calculée sur la base d'informations historiques et d'estimations quant à la solvabilité des clients ;
- Les excédents de trésorerie sont investis sans risques et uniquement auprès d'établissements financiers suisses de premier ordre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse s'acquitter de ses obligations financières en temps opportun.

La surveillance étroite des liquidités au niveau du Groupe ainsi que de l'allocation des ressources permet de posséder les liquidités adéquates à chaque instant.

Afin de couvrir ses besoins, le Groupe a pour objectif de maintenir une flexibilité financière en conservant des lignes de crédit ouvertes mais non utilisées.

Le détail par échéance figure en note G.2.

Au 31 octobre 2021, le Groupe Téléverbier n'utilisait aucun crédit de trésorerie par rapport à un montant total disponible de 12 000 kCHF réparti sur quatre établissements financiers.

Risque juridique

En cas de litige, la direction évalue l'issue des procédures judiciaires et constitue les provisions adéquates sur la base des faits connus au moment de la clôture, conformément à la norme IAS 37.

SECTION H – IMPOSITION

H.1 Impôts sur le bénéfice

L'impôt sur le bénéfice des sociétés se décompose ainsi:

(en kCHF)	2020-2021	2019-2020
Impôts courants	-223	-525
Impôts différés	341	5 401
IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE	118	4 876

Explication de la charge d'impôts

(en kCHF)	2020-2021	2019-2020
Taux d'imposition moyen effectif du groupe	22,52%	146,38%
Résultat opérationnel	-719	-2 392
Résultat financier	-293	-251
Quote-part dans les entreprises associées	488	-688
Résultat avant impôts	-524	-3 331
Impôt sur le bénéfice au taux moyen effectif du groupe	118	4 876
RÉSULTAT NET	-406	1 545

(en kCHF)	2020-2021	2019-2020
Taux d'imposition moyen théorique du groupe	16,98%	20,13%
Charge théorique d'impôt	89	671
Effets impôts exercices précédents	87	4 310
Effets des sociétés associées	-58	-104
CHARGE D'IMPÔT RÉELLE	118	4 876

La réforme fiscale et du financement de l'AVS (RFFA) est entrée en vigueur au niveau fédéral le 1^{er} janvier 2020 à la suite de son adoption en votation populaire en mai 2019. Afin d'accompagner la mise en œuvre de cette RFFA au niveau cantonal, le Conseil d'Etat valaisan a décidé en septembre 2020 d'abaisser progressivement ses taux d'imposition avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

(en kCHF)	2020	2021	2022
1 ^{er} palier	11,89% jusqu'à 150 000	11,89% jusqu'à 200 000	11,89% jusqu'à 250 000
2 ^e palier	20,13% à partir de 150 000	18,57% à partir de 200 000	16,98% à partir de 250 000

Au 31 octobre 2020, le Conseil d'administration avait retenu l'hypothèse qu'il n'y aurait pas de dissolution de réserve latente en 2021. Cette décision provoquait l'abaissement du taux d'impôt applicable de 21,57% à 16,98% et la reconnaissance d'un crédit d'impôts différés de CHF 5,4 mios sur le résultat de l'exercice 2019/2020.

H.2 Impôts différés

Les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôts sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf s'il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

La répartition des impôts différés selon l'objet du retraitement auquel ils se rapportent est la suivante :

(en kCHF)	Immobilisations corporelles	Autres	Total
Au 31 octobre 2019	19 667	-167	19 500
Comptabilisé au compte de résultat	-5 066	-334	-5 400
Comptabilisé comme autres éléments du résultat global		170	170
Au 31 octobre 2020	14 601	-331	14 270
Comptabilisé au compte de résultat	-485	144	-341
Comptabilisé comme autres éléments du résultat global		625	625
Au 31 octobre 2021	14 116	438	14 554

La colonne Immobilisations corporelles correspond au retraitement des amortissements des immobilisations corporelles.

La colonne Autres inclut notamment l'impôt différé sur le passif de prévoyance et l'impôt différé sur la réévaluation des titres évalués à la juste valeur.

SECTION I – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration.

Au 25 février 2022, date d'approbation par le Conseil d'administration pour la publication des comptes consolidés, le Groupe n'a eu connaissance d'aucun événement postérieur qui nécessite la modification de la valeur des actifs et passifs ou une indication complémentaire dans l'annexe.

8. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TÉLÉVERBIER SA, À VAL DE BAGNES



Tél. +41 27 324 70 70
www.bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À l'Assemblée générale de TELEVERBIER S.A., Val de Bagnes

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de TELEVERBIER S.A. et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 octobre 2021, le compte de résultat global consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés ci-joints (pages 33 à 66) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe au 31 octobre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des International Standards on Auditing (ISA) et des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession et à l'International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA), et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Élément clé d'audit	Comment nous avons considéré les éléments clés dans notre audit
Activation et évaluation des immobilisations corporelles	

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans les états financiers consolidés à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur.

Au 31 octobre 2021, les comptes consolidés font apparaître des immobilisations corporelles d'une valeur totale de KCHF 155'732, ce qui représente 80% du total des actifs.

Dans le cadre de l'audit du système de contrôle interne, nous nous sommes assurés, par le biais d'entretiens, de l'inspection de documents et de l'examen des contrôles clés, que des processus internes appropriés pour la reconnaissance et l'évaluation des immobilisations corporelles étaient en place.

Dans le domaine des investissements, nous avons testé par sondage le caractère approprié de l'activation des actifs sur la base des factures, l'affectation correcte à la catégorie d'actifs ainsi que l'adéquation des durées de vie utiles qui en résultent sur la base des directives internes.

Élément clé d'audit	Comment nous avons considéré les éléments clés dans notre audit
<p>Selon notre appréciation, cette rubrique revêt une importance particulière en raison de son caractère significatif ainsi que de la définition des durées de vie et par la détermination de la nécessité de procéder à un test de dépréciation, en fonction des indices identifiés par unité génératrice de trésorerie qui sont soumis à une marge d'appréciation.</p> <p><i>Activation des immobilisations corporelles</i> Le conseil d'administration approuve un budget annuel d'investissement. Les investissements sont évalués par la direction sur la base des bilans par affaire et répartis selon leur nature entre capitalisation et imputation aux dépenses de maintenance. Les actifs capitalisés sont amortis lorsqu'ils sont prêts à être mis en service.</p> <p><i>Dépréciation des immobilisations corporelles</i> La direction évalue régulièrement s'il existe des indices de dépréciation. Sur la base des développements liés à la pandémie de COVID-19, la direction a conclu qu'il y avait des indices de dépréciation potentielle. Par conséquent, la direction a effectué un test de dépréciation pour l'exercice 2020/2021, qui a été examiné et approuvé par le Conseil d'administration.</p> <p>Les principes d'évaluation des immobilisations corporelles sont présentés dans la note E.1, "SECTION E - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORÉES" des états financiers consolidés. Les valeurs brutes, les amortissements cumulés et les pertes de valeur cumulées ainsi que la procédure de test de dépréciation y sont détaillés.</p>	<p>Nous avons obtenu la liste des activations de l'exercice, relative à la mise en service des actifs, signée par les chefs de service et le directeur financier.</p> <p>En outre, nous avons examiné de manière critique les comptes de charges pertinents et effectué des contrôles aléatoires pour nous assurer qu'aucun coût nécessitant une capitalisation n'ait été comptabilisé dans le compte de résultat.</p> <p>Nous avons évalué l'appréciation de la direction quant à une éventuelle dépréciation. Nous avons obtenu une compréhension du processus d'évaluation en examinant la documentation relative à l'identification d'indices et en interrogeant la direction et le comité d'audit.</p> <p>En outre, nous avons évalué le caractère approprié du modèle DCF utilisé et nous avons examiné de manière critique les projections sous-jacentes quant à leur faisabilité. En outre, nous avons validé les hypothèses utilisées pour calculer le taux d'actualisation au moyen de sources externes. Des experts internes ont été consultés à cette fin.</p>
<p>Autre information</p>	
<p>Les états financiers consolidés de TELEVERBIER S.A. pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2020 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers consolidés dans son rapport daté du 26 février 2021.</p>	
<p>Autres informations du rapport de gestion</p>	
<p>Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels, rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.</p>	
<p>Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.</p>	
<p>Dans le cadre de notre audit du groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.</p>	



Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des ISA et des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

Sion, le 25 février 2022

BDO SA

Thomas Bigler
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bastien Forré
Expert-réviseur agréé

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

Exercice du 1.11.2020 au 31.10.2021



9. COMPTES ANNUELS

(Exercice du 1.11.2020 au 31.10.2021)

9.1 COMPTE DE RÉSULTAT

(en CHF)	2020-2021	En %	2019-2020	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Vente de marchandises	523 155	1,3%	434 559	1,0%
Produits des ventes de biens	3 416 284	8,5%	4 193 072	9,4%
Produits des ventes de services	36 306 320	90,2%	39 770 288	89,6%
Chiffre d'affaires	40 245 759	100,0%	44 397 920	100,0%
Production immobilisée	808 230	2,0%	328 021	0,7%
Total des produits d'exploitation	41 053 989	102,0%	44 725 941	100,7%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de matières et de marchandises	1 176 697	2,9%	1 644 397	3,7%
Autres charges d'exploitation	12 118 731	30,1%	11 107 409	25,0%
Impôts, taxes et charges analogues	574 207	1,4%	577 859	1,3%
Frais de personnel	17 611 970	43,8%	16 233 674	36,6%
Total des charges d'exploitation	31 481 604	78,2%	29 563 339	66,6%
EBITDA	9 572 386	23,3%	15 162 602	33,9%
Dotations nettes aux amortissements*	9 295 550	23,1%	12 331 869	27,8%
Dotations nettes aux provisions*	-227 306	-0,6%	263 441	0,6%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	504 142	1,2%	2 567 292	5,7%
Produits financiers	104 414	0,3%	197 691	0,4%
Charges financières	-284 357	-0,7%	-289 444	-0,7%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	324 198	0,8%	2 475 539	5,6%
Produits et charges hors exploitation	1 166 185	2,9%	772 880	1,7%
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	23 020	0,1%	7 001	0,0%
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 513 403	3,8%	3 255 420	7,3%
Impôts	-490 000	-1,2%	-727 448	-1,6%
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 023 403	2,5%	2 527 972	5,7%

* Cf détail en annexe

9.2 BILAN

ACTIF

(en CHF)

	31.10.2021	31.10.2020
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	10 069 228	13 921 592
Créances résultant de livraison de biens et de prestations de services*	1 314 831	1 270 000
Autres créances à court terme*	2 627 909	2 482 442
Stocks	1 150 103	1 066 013
Actifs de régularisation	656 395	579 088
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 818 466	19 319 135
ACTIF IMMOBILISÉ		
Prêts rattachés aux participations*	9 233 000	8 758 000
Autres titres immobilisés*	2 534 395	2 534 395
Prêts	154 000	154 000
Autres immobilisations financières*	5 000	5 000
Immobilisations financières	11 926 395	11 451 395
Participations*	6 133 721	6 177 881
Participations	6 133 721	6 177 881
Terrains	11 892 498	11 893 714
Constructions	2 822 876	3 072 658
Installations techniques	14 743 439	15 820 415
Autres immobilisations corporelles	4 786 476	5 288 835
Immobilisations en cours*	24 170 488	3 405 270
Avances et acomptes*	14 748 106	5 746 758
Immobilisations corporelles	73 163 883	45 227 650
Concessions, brevets, logiciels	557 133	85 774
Autres immobilisations incorporelles	1 015 194	1 192 069
Immobilisations incorporelles	1 572 327	1 277 843
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	92 796 326	64 134 769
TOTAL DE L'ACTIF	108 614 792	83 453 904

* Cf détail en annexe

PASSIF

(en CHF)

	31.10.2021	31.10.2020
CAPITAUX ÉTRANGERS		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services*	8 812 670	3 531 200
Dettes portant intérêt à court terme	3 819 436	2 295 495
Dettes fiscales et sociales*	2 077 527	2 004 706
Autres dettes à court terme*	4 989 998	1 909 406
Passifs de régularisation	4 655 816	4 278 231
Capitaux étrangers à court terme	24 355 447	14 019 038
Dettes portant intérêt à long terme	21 091 533	7 224 751
Provisions pour risques et charges	7 713 617	7 779 324
Capitaux étrangers à long terme	28 805 150	15 004 075
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS	53 160 598	29 023 113
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	18 900 000	18 900 000
Capital-actions	18 900 000	18 900 000
Réserves issues d'apports de capital	1 276 259	1 276 259
Réserve légale issue du capital	1 276 259	1 276 259
Réserve légale générale issue du bénéfice	9 450 000	9 450 000
Réserve légale issue du bénéfice	9 450 000	9 450 000
Résultats reportés	24 804 532	22 276 560
Résultat de l'exercice	1 023 403	2 527 972
Réserves facultatives issues du bénéfice	25 827 935	24 804 532
TOTAL CAPITAUX PROPRES	55 454 194	54 430 791
TOTAL DU PASSIF	108 614 792	83 453 904

* Cf détail en annexe

9.3 ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou leur coût de revient, déduction faite des amortissements économiques nécessaires.

Des amortissements immédiats, conformément aux dispositions fiscales applicables, sont également réalisés par l'entreprise.

Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

<i>(en CHF)</i>	31.10.2021	31.10.2020
Créances résultant de livraison de biens et de prestations de services	1 314 831	1 270 000
Dont:		
Créances envers d'autres sociétés du groupe	374 671	461 577
Autres créances à court terme	2 627 909	2 482 442
Dont:		
Créances envers d'autres sociétés du groupe	940 164	1 080 138
Prêts rattachés à des participations	9 233 000	8 758 000
Prêts envers d'autres sociétés du groupe	9 233 000	8 758 000
Dont prêt en postposition envers une société du groupe	3 240 000	3 240 000
Immobilisations en cours	24 170 488	3 405 270
Avances et acomptes	14 748 106	5 746 758
Au 31 octobre 2021, ces rubriques incluent notamment:		
- 19.5 millions de CHF pour la nouvelle Télécabine Médran IV		
- 7.1 millions de CHF pour la réfection du réseau d'enneigement mécanique Lacs-Attelas-Ruinettes		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	8 812 670	3 531 200
Dont:		
Dettes envers les actionnaires	0	760
Dettes envers d'autres sociétés du groupe	2 389 983	1 006 983
Autres dettes à court terme	4 989 998	1 909 406
Dont:		
Autres dettes envers d'autres sociétés du groupe	135 534	26 175
Provisions pour risques et charges	7 713 617	7 779 324
Dont:		
Provision de démantèlement	3 737 638	3 969 313
Suite à l'accord du service des Contributions en 2011, une provision des coûts de démantèlement des installations existantes est comptabilisée.		
Frais de personnel	17 611 970	16 233 674
Dont:		
Indemnités pour réduction de l'horaire de travail (RHT)	179 253	1 751 865

Dissolution nette de réserves latentes	2 488 469	5 398 223
---	------------------	------------------

Nombre de collaborateurs

Emplois à plein temps en moyenne annuelle

Plus de 250 emplois à plein temps

Autres titres immobilisés	2 534 395	2 534 395
----------------------------------	------------------	------------------

NV Remontées mécaniques SA, Nendaz

4669 actions au porteur de CHF 500 chacune

90 actions au porteur de CHF 250 chacune

10 actions au porteur de CHF 125 chacune

Représentant le 12.85 % (N-1 : 12.85 %) du capital-actions

Représentant le 12.85 % (N-1 : 12.85 %) du droit de vote

Provision pour dépréciation

Valeur au bilan

2 612 373

2 612 373

-96 896

-96 896

2 515 477

2 515 477

Divers titres immobilisés

18 918

18 918

Participations

6 133 721

6 177 881

1. Participations intégrées globalement

1 672 019

1 672 019

1.1. STA Services Techniques Alpains SA, Sembrancher

1 387 actions nominatives de CHF 1000 chacune

Représentant le 92,47% (N-1 : 92,47%) du capital-actions

Représentant le 92,47% (N-1 : 92,47%) du droit de vote

Valeur au bilan

1 386 500

1 386 500

1.2. Verbier Sport Plus SA, Val de Bagnes

100 actions nominatives de CHF 1000 chacune

Représentant le 50% (N-1 : 50%) du capital-actions

Représentant le 50% (N-1 : 50%) du droit de vote

Valeur au bilan

100 000

100 000

1.3. Tzoum'Evasion Sàrl, Riddes

181 parts sociales de CHF 100 chacune

Représentant le 75.42% (N-1 : 75.42%) du capital social

Représentant le 75.42% (N-1 : 75.42%) du droit de vote

Valeur au bilan

75 419

75 419

1.4. T-Shop Sàrl, Riddes

101 parts sociales de CHF 100 chacune

Représentant le 50.5% (N-1 : 50.5%) du capital social

Représentant le 50.5% (N-1 : 50.5%) du droit de vote

Valeur au bilan

10 100

10 100

1.5. T-Resort SA, Val de Bagnes

100 actions nominatives de CHF 1000 chacune

Représentant le 50% (N-1 : 50%) du capital-actions

Représentant le 50% (N-1 : 50%) du droit de vote

Valeur au bilan

100 000

100 000

(en CHF)

	31.10.2021	31.10.2020
2. Participations mises en équivalence	4 436 702	4 480 862
2.1. T-One SA, Val de Bagnes		
50 000 actions nominatives de CHF 10 chacune		
Représentant le 50% (N-1 : 50%) du capital-actions	1 500 000	1 500 000
Représentant le 50% (N-1 : 50%) du droit de vote		
Provision pour dépréciation	-100 000	-100 000
Valeur au bilan	1 400 000	1 400 000
2.2. Télé-Thyon SA, Vex		
24'693 actions nominatives de CHF 100 chacune		
Représentant le 30.87% (N-1 : 30.78%) du capital-actions		
Représentant le 30.87% (N-1 : 30.78%) du droit de vote		
Valeur au bilan	2 986 702	2 980 862
2.3. Mayens de Bruson Promotion SA, Val de Bagnes		
50 actions nominatives de CHF 1 000 chacune		
Représentant le 50% (N-1 : 50%) du capital-actions		
Représentant le 50% (N-1 : 50%) du droit de vote		
Valeur au bilan	50 000	50 000
2.4. Chez Dany SA, Val de Bagnes		
5 000 actions nominatives de CHF 100 chacune		
Représentant le 33.33% (N-1 : 33.33%) du capital-actions	500 000	500 000
Représentant le 33.33% (N-1 : 33.33%) du droit de vote		
Provision pour dépréciation	-500 000	-500 000
Valeur au bilan	0	0
2.5. GeoSNOW SA, Sembrancher, liquidée en 2021		
50 actions nominatives de CHF 1000 chacune		
Représentant le 50% du capital-actions		
Représentant le 50% du droit de vote		
Valeur au bilan	0	50 000
3. Autres titres de participations	25 000	25 000
3.1. Les 4 Vallées SA, Nendaz		
25 actions nominatives de CHF 1000 chacune		
Représentant le 25% (N-1 : 25 %) du capital-actions		
Représentant le 25% (N-1 : 25 %) du droit de vote		
Valeur au bilan	25 000	25 000

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail

(en CHF)

	31.10.2021	31.10.2020
Tous les leasings sont activés		
Télesiège des Attelas	177 920	60 681
Télécabine de la Tzoumaz	178 005	191 971
Télesiège Mayentzet	911 836	1 193 038
Télécabine Châble Mayens de Bruson	6 413 202	6 482 975
Télécabine Médran IV	19 480 378	0
Enneigement mécanique	7 053 740	0
Valeur nette comptable	34 215 082	7 928 665

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail (suite)

(en CHF)	31.10.2021	31.10.2020
Télésiège des Attelas	511 658	1 130 146
Télécabine de la Tzoumaz	720 988	1 376 135
Télésiège Mayentzet	2 232 239	2 642 155
Télécabine Châble Mayens de Bruson	3 759 866	4 333 791
Télécabine Médran IV	11 325 713	0
Enneigement mécanique	6 284 653	0
Engagements de leasing	24 835 118	9 482 227
Dont échéance:		
Inférieur à 1 an	3 762 336	2 257 475
Supérieur à 1 an et inférieur à 5 ans	11 401 825	5 396 392
Supérieur à 5 ans	9 670 956	1 828 359

Engagements en faveur de tiers

Téléverbier SA assure un engagement de solidarité en tant que co-associé dans deux sociétés simples: Co-propriété Mont Fort et Bar des Etablons.

Téléverbier SA assure également un engagement de solidarité à hauteur de CHF 6 mio dans le cadre du crédit hypothécaire de T-One SA (société-fille) accordé par la Banque CIC (Suisse) SA.

(en CHF)	31.10.2021	31.10.2020
Engagements hors bilan liés aux immobilisations corporelles	8 462 850	8 918 381

Actifs gagés pour propre compte	1 160 237	2 025 139
--	------------------	------------------

Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période

Coupons prescrits	23 020	7 001
Total produits exceptionnels, uniques ou hors période	23 020	7 001

Liste des actionnaires importants

Paul et Christian Burrus	29,17%	29,27%
Commune et bourgeoisie de Val de Bagnes	25,86%	25,84%
Groupe d'actionnaires du Val de Bagnes et d'Entremont	8,45%	8,41%
Groupe d'actionnaires de la station	4,53%	4,53%

Résultat de l'analyse de l'égalité des salaires

Conformément aux prescriptions de la Loi sur l'égalité salariale (LEg), une analyse a été effectuée et contrôlée par un auditeur indépendant. Selon le résultat de cette dernière, aucune discrimination salariale à raison du sexe n'a été constatée.

Événements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publiés ici.

9.4 RÉPARTITION DU RÉSULTAT AU BILAN

Le Conseil d'administration propose la répartition suivante du résultat au bilan :

<i>(en kCHF)</i>		2020-2021	2019-2020
Report à nouveau	1 ^{er} novembre	24 804 532	22 276 560
Résultat de l'exercice		1 023 403	2 527 972
Résultat à disposition au	31 octobre	25 827 935	24 804 532
Dividendes		0	0
Report à nouveau		25 827 935	24 804 532
TOTAL RÉPARTI		25 827 935	24 804 532

10. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE TÉLÉVERBIER SA, À VAL DE BAGNES



Tél. +41 27 324 70 70
Fax +41 27 324 70 79
www.bdo.ch

BDO SA
Place du Midi 36
1950 Sion

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À l'Assemblée générale de TELEVERBIER S.A., Val de Bagnes

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de TELEVERBIER S.A., comprenant le bilan, le compte de résultat, et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2021.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 70 à 78) pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels».

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Éléments clés de l'audit

Comment nous avons considéré les éléments clés dans notre audit

Activation et évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans les comptes annuels à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur. Conformément aux prescriptions fiscales cantonales, des amortissements immédiats peuvent être comptabilisés lors de l'exercice durant lequel l'immobilisation a été acquise.

Au 31 octobre 2021, les comptes annuels font apparaître des immobilisations corporelles d'une valeur totale de KCHF 73'164, ce qui représente 67% du total des actifs.

Dans le cadre de l'audit du système de contrôle interne, nous nous sommes assurés, par le biais d'entrevues, de l'inspection de documents et de l'examen des contrôles clés, que des processus internes appropriés pour la reconnaissance et l'évaluation des immobilisations corporelles étaient en place.

Dans le domaine des investissements, nous avons testé par sondage le caractère approprié de l'activation des actifs sur la base des factures, l'affectation correcte à la catégorie d'actifs ainsi que l'adéquation des durées de vie utiles qui en résultent sur la base des directives internes. Nous avons obtenu la liste des activations de l'exercice, relative à la mise en service des actifs, signée par les chefs de service et le directeur financier.

Éléments clés de l'audit	Comment nous avons considéré les éléments clés dans notre audit
--------------------------	---

Selon notre appréciation, cette rubrique revêt une importance particulière en raison de son caractère significatif ainsi que de la définition des durées de vie et par la détermination de la nécessité de procéder à un test de dépréciation, en fonction des indices identifiés par unité génératrice de trésorerie qui sont soumis à une marge d'appréciation.

Activation des immobilisations corporelles
Le conseil d'administration approuve un budget annuel d'investissement. Les investissements sont évalués par la direction sur la base des bilans par affaire et répartis selon leur nature entre capitalisation et imputation aux dépenses de maintenance. Les actifs capitalisés sont amortis lorsqu'ils sont prêts à être mis en service.

Dépréciation des immobilisations corporelles
La direction évalue régulièrement s'il existe des indices de dépréciation. Sur la base des développements liés à la pandémie de COVID-19, la direction a conclu qu'il y avait des indices de dépréciation potentielle. Par conséquent, la direction a effectué un test de dépréciation pour l'exercice 2020/2021, qui a été examiné et approuvé par le Conseil d'administration.

Les principes d'évaluation des immobilisations corporelles sont présentés dans la note "Informations sur les principes comptables mis en application dans les comptes annuels" des comptes annuels sociaux.

Autre information

Les comptes annuels de TELEVERBIER S.A. pour l'exercice arrêté au 31 octobre 2020 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans son rapport daté du 26 février 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

En outre, nous avons examiné de manière critique les comptes de charges pertinents et effectué des contrôles aléatoires pour nous assurer qu'aucun coût nécessitant une capitalisation n'ait été comptabilisé dans le compte de résultat.

Nous avons évalué l'appréciation de la direction quant à une éventuelle dépréciation. Nous avons obtenu une compréhension du processus d'évaluation en examinant la documentation relative à l'identification d'indices et en interrogeant la direction et le comité d'audit.

En outre, nous avons évalué le caractère approprié du modèle DCF utilisé et nous avons examiné de manière critique les projections sous-jacentes quant à leur faisabilité. En outre, nous avons validé les hypothèses utilisées pour calculer le taux d'actualisation au moyen de sources externes. Des experts internes ont été consultés à cette fin.



Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 25 février 2022

BDO SA

Thomas Bigler
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bastien Forré
Expert-réviseur agréé

ONT COLLABORÉ POUR LA SOCIÉTÉ EN 2020/2021

ABBET Damien | ACAMPORA Isabella | ADHIKARI Dhan Bahadur | AEBY Arthur | AGABIO Cristina | AGNES-CHOAIN Martin
ALAÏMO Yohan | ALCAIDE RODRIGUEZ Patricia | ALLAMAN Ismaël | ALLAMAN Samuel | ALVES DE SOUZA Geoffrey
AMAUDRUZ Paul-Victor | ANDRE Philippe | ANEX Sébastien | ANO Marion | ANTONIN Catherine | ARLETTAZ Raphaël
ARROBAS Alexandre | ASSOUAN KONE Olivia Carene | AUBERT Samuel | BAGNOUD Ghislaine | BALLEYS Alain | BALOGE Mélanie
BARBEN Valérie | BARR Loriane | BASTIN Chandra | BAUDIN Aline | BECK Arnaud | BEITES Arnaud | BELO FRANCO Hugo
BEN M'RABET Denis | BENIDIR Coralie | BERCLAZ Gianni | BERCLAZ Mégane | BERGUERAND Céline | BERNABEI Stéphane
BERTHOLLE Maxime | BESSARD Anne-Françoise | BESSARD Céline | BESSE Georges | BESSE Jean-Pierre | BESSE Ana
BESSON David | BESSON Inacyara | BESSON Patricia | BESSON Sophie | BIGOT Ronan | BILLAULT Fany Pauline | BINGGELI Chantal
BISELX Marion | BLANC Pietro | BLANC Séverine | BLANCHET Elodie | BOFFELLI Lucia | BOHNET Emily | BORTONE Daniel
BOTILDE Adrien | BOURGEOIS Jérémie | BOVET Romain | BRADY John | BRAUN Yann | BROUSSEAU Kaledé | BRUCHEZ Bernard
BRUCHEZ Clara | BRUCHEZ Etienne | BRUCHEZ Florian | BRUCHEZ Jacques | BRUCHEZ Jean-Marc | BRUCHEZ Nicolas
BRUCHEZ Tanya | BÜRCHER Laurent | CAMPO Ophélie | CANTINI Fabien | CARRERA Kévin | CARRON Jean-Marie
CASANOVA Raymond | CASTIONI Sylvain | CATTANEO Kevin | CATTANEO Romano | CESAR Eric | CHABELARD Noé
CHAMPSAUR Gérald | CHARBONNET Chantal | CHARPENTIER Hugo | CHELABI Myriam | CHESEAUX Justine | CHESEAUX Thomas
CHRISTINAT Thierry | COINCHELIN Hélène | COITO Jorge | COLSON Mélanie | CONTAT Eric | CONTIER Carine | COQUOZ Joaquim
COQUOZ Manon | CORTHAY Baptiste | CORTHAY Bertrand | CORTHAY Flora | CORTHAY Shannon | CORTHAY Sébastien
CORTHAY DURRER Anne-Claude | COUSIN Emeline | COUTAZ Melvyn | CRAYSSAC Gérard | CRETENAND Rébecca
CURRAT Simon | CURTAUD Alex | DA SILVA LEAL Agostinho Paulo | DAGUZAN Julien | DARBELLAY Camille
DARBELLAY Jean-Louis | DARBELLAY Rémy | DARBELLAY Sébastien | DARBELLAY Thierry | DAVOLI Ilan Yvan
DE ARAUJO LOPES Pedro Miguel | DE CASTRO Jérôme | DE JESUS BENTO Teresa | DE LA GUIA ROBLES Antonio
DE MELO CARDOSO Paula Natalina | DE PROST Vincent | DE SANTI Paolo | DEBONS Charles | DECAILLET Yoann | DECOUR Victor
DELACHAUSSEE Théo | DELEGLISE Jean-Claude | DELEGLISE Jean-Marc | DELEZE Malik | DELEZE Marcel | DELFIN Ugo
DELGADO UROSA Carlos | DELITROZ Jocelyne | DENICOL Florent | DENICOL Julien | DESLARZES Christophe | DESSIMOZ Adrien
DI LITTA Thomas | DIAS Nuno | DIETZ Laetitia | DORLOTIN Bruno | DORSAZ Gautier | DORSAZ Jérôme
DOS SANTOS MELO André | DUC Stéphane | DUMOULIN Christian | DUMOULIN Steve | DUTEIS Damien | EL KHALLOUKI Sarah
ESTEVEZ MARTIN Enrique | EVESQUE Camille | FAILLA Tony | FARQUET Christian | FARQUET Hélène | FAURE David
FAVRE Dominique | FAVRE Georges-André | FAVRE Valérie | FELLAY Marc | FELLAY Pascal | FELLAY-TROILLET Laetitia
FERNANDEZ Melina | FILLIEZ Christian | FILLIEZ Cyril | FILLIEZ Daniel | FORMAZ Alain | FORMAZ Denis | FORT Eddy
FORT Yannick | FRANKFORT Richard | FROSSARD Eloïse | FUNCK Mathilde | GABBUD Michel | GABIOUD Guillaume
GABRIEL Fabrice | GAILLARD Baptiste | GAILLARD Mickaël | GAIMARD Allan | GALLAY Thierry | GANTNER Carole | GARD Damien
GARD Jérémie | GARD Martial | GARD Pierrot | GARNIER DES GARETS Laurette | GATTONI Luca | GAY Nicolas | GEGIC Safet
GEOFFROY Marine | GEORIS Marc | GEORIS Marion | GERBER Eliane | GEX Mirella | GFELLER Jean-Luc | GILLIOZ Patrick
GIMBORD Davémy | GIOVANOLA Cindy | GIOVANOLA Cédric | GIRARD Teddy | GIRE Noée | GIROUD Thierry
GLASSEY Jean-Yves | GODART-CORTHAY Danielle | GOMES LOPES Joël | GONI Mateo | GOUVEIA GOMES LOPES Idalia
GRANGE Christophe | GRANGE Nicolas | GROSS-RAGUENES Perrine | GRUTTER Dominique | GUEX Stéphane
GUIGOZ Jean-Bernard | GUIGOZ John | GUY Arnaud | HABERSAAT Brigitte | HABERSAAT Julien | HABERSAAT Maxime
HARI Jonathan | HASANI Nazmi | HERIN Maryse | HOFMANN Christian | HOFMANN Mathias | HUBERT Julien | HUELGA Eddy
HUGON Sylvain | HUMERY Sébastien | ITHIER Annie | JACQUEMIN Tristan | JACQUES Juliette | JAMIESON Victoria
JEHANNO François | JILEK Milan | JOLISSAINT Henri | JORIS Marianne | JULLIER Alexandre | KAENEL Stéphane
KALBERMATTER Valentin | KAMERLING Guillaume | KEBALA Vincent | KELLY Stanley | KEREMPICHON Jennifer | KHEMISSA Othman

KUKALAJ Lumturije | LA CROIX Julien | LAGREE Claire | LAMARQUE Guillaume | LAMBERT Valérie | LAMBIEL Marie-Antoinette
LAMBIEL-MOOS Carole | LANCELOT Floriane | LANZA Flavian | LAPERTOT Marine | LATTION Mélina | LATTION Sandrine
LAYRE Amandine | LEBRUN Bertrand | LEHNER Nathalie | LEITE Sergio | LEJEUNE Laëticia | LEVRAND Daniel | LIODENOT David
LOVEY Johnny | LOVEY Ludovic | LOVEY Vincent | LOVISA Alain | LUISIER Antoine | LUISIER Cécilyne | LUISIER Nicolas
MAFFIOLI Lucas | MAGNAIN Andy | MARCON Périne | MARE Franck | MARET Adrienne | MARET Antoine | MARET Arlette
MARET Christophe | MARET Dylan | MARET Eric | MARET Fabien | MARET Isaline | MARET Jean-François
MARET Jean-Sébastien | MARET Jérôme | MARET Marie-Ange | MARET Murielle | MARET Pamela | MARET Pascal | MARET Roger
MARET Steve | MARET Valérie | MARET Willy | MARET Yan | MARET Yves | MARET-DUMOULIN Marianne
MARET-MICHELLOD Christine | MARGUERETTAZ Laura | MARINO PAULOS Domingo Andres | MARSAN Aurélie | MARTIN Cédric
MARTIN Rosa-Francesca | MARTINEZ MARCO José Antonio | MARTINOD Vincent | MARZOLO Dario | MASSON Giliane
MATTHYS Maxime | MAXIMIANO FERREIRA Luis Filipe | MAY Norbert | MAY Raphaël | MAY Steve | MAY Lionel | MAY Damien
MAY Roxane | MAZAREI Sam | MAZUCOTELLI-BANCEL Morgane | MERCERON Géraldine | METENIER Sébastien | METROZ Alain
MEYLAN Lorline | MICHAUD Lionel | MICHAUD Nicolas | MICHAUD Xavier | MICHELI François | MICHELLOD Alain
MICHELLOD Amandine | MICHELLOD Françoise | MICHELLOD Jérémy | MICHELLOD Laurent | MICHELLOD Stéphanie
MICHELLOD Tanguy | MICHELLOD Thomas | MOLINA POZO DE LA TORRE Jorge Luis | MONNET Florence
MONNET Henri-Charles | MONNET Pascal | MONNET Pierre-Joseph | MONNET Pierre-Louis | MONNET Anne-Marie
MONNET Julien | MORAND Myriam | MOREND Fabienne | MOSA Cyrielle | MOTTE William | MOTTET Alexandre | MOULIN Diego
MOULIN Gaëlle | MOULIN Romy | MURISIER Gérard | MUSSI Anna Maria | NAVILLOUX Fabien | NEGRELLO Tim
NOWAK-DRABER Danuta | OGGIER-JILEK Florence | PACCOLAT Alain | PADULAZZI Alessandro | PAGLIOTTI Lionel
PALADINO Giuseppe | PEAN Delphine | PECASTAING Julien | PEDRETTI Olivier | PELLAUD Lily | PELLISSIER Claude
PELLISSIER Michaël | PELLISSIER Roland | PEREIRA DUARTE Nuno Filipe | PERNEY Marie-Laure | PERRAUDIN Daria
PERRAUDIN Ginette | PERRAUDIN Marlène | PERRETEN Pierre-André | PERRAUD Luc | PFISTER Alexandre | PFISTER Yves
PIOLINE Dylan | PIQUEREZ Anthony | PISTORIUS Manuel | PITTET Laurence | PLATHEY Alexandre | PORGES David | QUENTIN Rémi
RABOUD Matthias | RAMBERT Julien | RAUSIS Jean-Michel | REUSE Francis | REUSE François | REUSE-DORSAZ Marthe
RIBEIRO BROCHADO DO AMARAL Manuel Luis | RIBEIRO DO AMARAL Anibal Joaquim | RICHARD Benoît | RISI Emelia | RIVA Loïs
RODUIT Mathieu | RODUIT Maxence | ROGGO Louis | ROGGO Martin | ROGGO Thomas | ROLLIER Lenny
ROSERENS SCHALBETTER Monique | ROSSET Frédéric | ROSSIER Maël | RUGHOO-BOURGEOIS Monique | RUOSS VILLANUEVA Joshua
SARRASIN Johny | SARRASIN Olivia | SARTRE Valérie | SAUTHIER Marc-André | SAVETIER Steffy | SCHNEITER Lorenz
SERRA Maxime | SNIDER Patrick | SPINELLI Martin Adrian | SUBILIA BERSIER Micheline | TEINTURIER Aurélie
TEIXEIRA CORREIA Joào Miguel | TERRETTAZ Didier | TEULET Méryl | THENIERE Clarisse | THOMAS Laurent | THOMMEN Shana
TINGUELY Lou | TISSIERES Corinne | TISSIERES Yann | TISSOT Luc | TORELLO Yannick | TORNAY Jean-Pascal | TORNAY Nicolas
TORNAY Yannick | TOURMEAU Bertrand | TOUSIGNANT Sophie | TREINTA Ana | TROILLET Claude | TROILLET Jacky
TROILLET Raphaël | TURBERG Claude | TURCHI Gérald | UDRIOT Sarah | UNGEMACHT Fabrice | UNGEMACHT Patrick
VALDENNAIRE Sylvie | VALDENNAIRE Dominique | VALERO Gabriel | VALFREDINI Isabelle | VAN DER STEEN Jonathan
VANHALME Alexandra | VARALLI Patrick | VAUCHER Leila | VAUCHER Laurent | VAUDAN Anne-Dolorès | VELEN Xavier
VIAL Nicolas | VILLANUEVA-RUOSS Maria Soledad | VOIDE Florine | VOLLUZ Danila | VOUILLAMOZ Eva
VOUILLAMOZ Jean-Marc | VOUILLAMOZ Misaël | VOUILLAMOZ Paul-André | VOUILLAMOZ Sébastien | WICHT Roméo
WIDLOECHER Damien | ZARRILLO-FAVRE Clarisse | ZIMMERMANN Connor | ZINAOUI-CARRUPT Claudine
ZUCHUAT Gabriel | ZUFFEREY Jennifer



VERBIER
4 VALLÉES

Impressum

Edition : Téléverbier

Rédaction : Téléverbier, Le fin mot Communication

Conception : Le fin mot Communication

Crédits photos : Téléverbier

Impression : PubliBagnes, Verbier

Tirage : 50 exemplaires

Ce rapport est également disponible en téléchargement sur rapportannuel.televerbier.ch



Téléverbier SA

CP 419, CH – 1936 Verbier

+41 (0)27 775 25 11

info@televerbier.ch

www.televerbier.ch

